

LES CAHIERS DU

LABO

la

coopérative

tiers-lieux



{ Bifurcations }

*entre risque de dévoiement des tiers-lieux
& besoin de bifurquer pour innover et
faire les transitions*

Bifurcations

système dynamique & théorie du chaos

La **théorie des bifurcations***, en mathématiques et en physique est l'étude de certains aspects des systèmes dynamiques. Une bifurcation intervient lorsqu'un petit changement d'un paramètre physique produit un changement majeur dans l'organisation du système.

La prise de la mayonnaise par exemple : le système, à l'état liquide, contient de l'huile et de l'eau (dans le jaune d'œuf). En mélangeant on forme une émulsion d'huile et eau où la quantité relative des deux varie lentement au fur et à mesure qu'on ajoute l'huile.

La mayonnaise prend lorsque le liquide se transforme en gel (bifurcation appelée changement de phase en physique), et cela se produit pour un rapport eau/huile.

* https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_bifurcations

RÉDACTEURS Lucile Aigron, Clara Bourgeois, Mélissa Gentile & Guillaume Riffaud
CONTRIBUTIONS COMPILÉES Romain Allais, Guillaume Pérocheau, Noémie Robert, Juliette Pérès et Julie Dechance du Fab'LIM, Conseil des Sages
INSPIRATIONS Compagnie des Tiers-Lieux, Carton Plein, 27^{ème} Région, CESER Nouvelle-Aquitaine, Région Nouvelle-Aquitaine, LISRA, Agence de Développement et d'Innovation et tous les tiers-lieux croisés quotidiennement depuis 10 ans partout en France...
IMAGES Coopérative Tiers-Lieux
MISE EN PAGE Sophie Baux

intentions

Depuis sa création, la Coopérative Tiers-Lieux réalise un travail de recherche et développement sociale, entendue comme un « processus déterminé par sa finalité d'innovation sociale et sociétale, qui s'inscrit dans une démarche scientifique menée ou non en collaboration avec des établissements ou structures de recherche, visant une application effective de la recherche à travers le développement de services, de produits, de méthodes, de politiques publiques, de modes d'organisation ou de modèles économiques, enfin porté par une diversité d'acteurs dans une logique de coopération et d'échange ».

En 2018, la Coopérative Tiers-Lieux a souhaité renforcer cette démarche et a élaboré un programme de R&D visant à répondre au « dévoiement » du concept de tiers-lieu et ses fondamentaux.

Ce programme de R&D est porté par le laboratoire sur les nouvelles organisations du travail développé par la Coopérative Tiers-Lieux au sein duquel toute l'équipe a été amenée à contribuer, ainsi que des sociétaires mobilisés. Pour cela, les uns et les autres sont mobilisés en fonction des axes de travail du Labo.

L'objectif de cette démarche de R&D est de s'appuyer sur les missions réalisées au quotidien par la Coopérative et sur son travail de veille pour :

- + Structurer des expérimentations permettant de faire avancer les réflexions collectives et les connaissances sur les tiers-lieux ;
- + Structurer des offres de services pour la Coopérative Tiers-Lieux afin de lui permettre de renforcer son impact et sa capacité à accompagner le développement de tiers-lieux.

SOM- MAIRE

9

Les tiers-lieux, un concept à caractériser

- + Le parcours d'émancipation individuelle 11.
- + La dynamique collective 12.
- + L'intérêt général du territoire 13.

15.

Les paradoxes des tiers-lieux

- 01. Individus vs collectifs 15.
- 02. Collectifs vs intérêt général 16.
- 03. Implication en matière de services d'intérêt général aux habitant.e.s vs maintien des services publics dans les territoires 16.
- 04. Implantation géographique des tiers-lieux : centralité vs développement local 17.
- 05. Tout participatif vs leadership 18.
- 06. Salariat vs entrepreneuriat 18.

6

Pré- ambule

- + Contexte scientifique 6.
- + Le programme de R&D de la Coopérative Tiers-Lieux 7.
- + Les enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux 8.

19.

Le paysage des tiers-lieux

- Trame A-B 20.
L'organisation sociale et les nouveaux usages du travail...
- Trame C-D 21.
Le lieu et le sentiment d'espace...

22

Un riche écosystème d'acteurs autour des tiers-lieux avec des appréhensions et des attentes variées

- | + Les recherches en action 24.

26.

#1 Work package

Les tiers-lieux, une réponse aux enjeux de transition agricole et alimentaire

32.

#2 Work package

Les tiers-lieux, gardiens d'une émulation créative et amplificatrice de compétences

38.

#3 Work package

Innovation territoriale et dynamique tiers-lieux, une nouvelle recette pour les organisations historiques en transition

41.

#4 Work package

Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle

46

Le Laboratoire des nouvelles organisations du travail

48

Biblio- graphie

Pré-ambule

Contexte scientifique

Les tiers-lieux s'inscrivent **au carrefour des Sciences Humaines et Sociales** qui mobilisent aussi bien la sociologie, les sciences politiques, les sciences de gestion, les sciences économiques, l'anthropologie, la philosophie, ou encore l'histoire. Et incontestablement, le tiers-lieu suscite un intérêt grandissant de la part du monde de la recherche.

Phénomène de société aujourd'hui, l'apparition du tiers-lieu en France n'en demeure pas moins très récente. Ce n'est en effet qu'aux abords des années 2000 que le tiers-lieu a fait ses premiers pas chez nous. Il reste toutefois que son existence ne date pas d'hier. Sans remonter aux Salons du XVIII^e siècle comme le font certains auteurs par exemple (Burret, 2017), le concept est venu d'Amérique du Nord pour répondre à des enjeux relevant d'une nécessaire socialisation. C'est en effet Ray Oldenburg qui, en 1989, a posé les jalons de la première définition du tiers-lieu (Oldenburg, 1999). Selon lui, il s'agit d'un « troisième lieu », d'un intermédiaire entre l'espace de l'intime du domicile et celui de l'entreprise, à l'image du café français. **Une terminologie de « third place » traduite en « tiers-lieu »** qui serait à l'origine d'une mauvaise appréhension du concept selon Burret (Burret, 2017).

Aussi, de part sa récente apparition en France, le tiers-lieu demeure encore mal connu. Il n'a fait l'objet d'investigations de la part de la communauté scientifique que depuis véritablement les années 2010.

Sur un plan méthodologique, les chercheurs se sont pour la plupart attachés à **une approche typologique**, c'est-à-dire à caractériser une catégorie de tiers-lieux

(espaces de coworking, fablabs, living labs) ou ont procédé en suivant l'histoire d'un tiers-lieu spécifique sur un territoire donné. **Rares sont les travaux « systémiques », globaux**, permettant d'arriver à des conclusions communes. Il reste que le tiers-lieu ne saurait se résumer à une seule des catégories étudiées. Et à leur décharge, le concept de tiers-lieu est particulièrement difficile à cerner : vivant, répondant à une pluralité de situations et de réalités, hybride par nature... il semblerait qu'il soit difficile de parler d'un tiers-lieu en tant que tel. Il n'y a pas de modèle type existant, tant sur la gouvernance que sur son modèle économique ou son fonctionnement... A quelques exceptions près et du propre aveu des chercheurs (Scaillerez, Tremblay, 2017), la littérature scientifique sur les dimensions opérationnelles des tiers-lieux (modèle économique, gouvernance, fonctionnalité, mesure d'impact...) font défaut à ce jour. Néanmoins, quelques auteurs se sont attachés à tenter une définition commune, parmi lesquels Burret qui est parvenu dans sa thèse à en donner **une définition conceptuelle** une définition à la fois servicielle et processuelle.

« third place »

Quelques travaux ouvrent par ailleurs **un champ exploratoire encore balbutiant sur la relation entre tiers-lieu et politique**, une piste d'investigation pleine de promesses. Visant par là à placer le **Tiers-Lieu** au cœur de la Cité, le tiers-lieu apparaît alors comme un espace particulièrement déterminant pour la citoyenneté, à tel point qu'on

parle parfois d'un espace d'« exercice de la démocratie » ou « d'agora » en référence à Oldenburg (Mazenot de, 2013 ; Vallat, 2016).

Ce rapport à la démocratie, à l'espace citoyen, et le succès rencontré par le **Tiers-Lieu** dans le déploiement des politiques publiques visant notamment à revitaliser les zones rurales ou péri-urbaines amène les chercheurs à s'interroger sur **sa portée à une échelle territoriale**. Bien que les évaluations en terme d'impact soient encore impossibles du fait de la jeunesse des tiers-lieux sur le

territoire français, la communauté scientifique en donne néanmoins quelques atouts en traitant notamment de **l'interrelationnalité**, conférant alors à la terminologie de « tiers » tout son sens.

Enfin, le panorama ne serait pas complet sans une projection des chercheurs sur le devenir des tiers-lieux. Ils s'attardent alors sur le **risque de dévoiement des tiers-lieux**, un risque inhérent à leur succès grandissant, avec des points de vigilance portant sur la **dilution de l'espace**

intimé dans l'espace du travail (Azam, Chauvac, Cloutier, 2015 ; Besson, 2016), en posant quelques réserves tenant à « **l'ubérisation des savoirs et des connaissances** » (Scaillerez, Tremblay, 2017), en **soulignant leur récupération dans une logique commerciale** (Azam, Chauvac, Cloutier, 2015) ou encore **en s'attachant à leur manque d'ouverture effectif** (Burret, 2013 ; Granger, s.d.).

Le programme de R&D de la Coopérative Tiers-Lieux

R&D

Le programme de R&D de la Coopérative Tiers-Lieux relève des **sciences humaines et sociales**, incluant une pluralité de disciplines scientifiques, et s'inscrit dans une réflexion générale sur la portée de ces espaces et sur leur capacité de transformation sociétale.

Véritable phénomène de société, les tiers-lieux ont aujourd'hui le vent en poupe, ils font l'objet des attentions de la part du monde de la recherche, certes, mais également et surtout de la part des politiques. Nombre de collectivités, à l'instar de la Région Nouvelle-Aquitaine par exemple, ont inscrit le développement des

tiers-lieux dans leurs politiques publiques, notamment pour répondre au besoin de revitalisation des zones rurales.

Il reste que, à ce jour, **la notion de tiers-lieu demeure mal comprise**. Elle est bien souvent réduite aux espaces de coworking, voire aux fablabs ou aux living labs, ce qui, n'est pas représentatif de ce qu'est le tiers-lieu. Car le tiers-lieu ne saurait se résumer à cette seule appréhension, il dispose à l'évidence d'un potentiel sociétal bien plus élevé. Un tiers-lieu en effet, « ne se définit pas par ce qu'il est mais par ce que l'on en fait ! », il est « **trois choses à la fois : un service, un outil, un processus** », « un tiers-lieu ne se crée pas, il se révèle » (<http://movilab.org>).

Aujourd'hui, les tiers-lieux offrent des solutions aux individus « en mal de collectif », notamment dans le travail. Ils viennent ainsi contribuer à leur épanouissement en les inscrivant au sein d'un collectif. Il reste que ce collectif **demeure la plupart du temps refermé sur lui-même en dépit d'une posture d'ouverture**

affichée. Et cette réalité n'est pas sans effets sur le territoire, elle s'inscrit même en dehors de la finalité du tiers-lieu. Car le tiers-lieu se doit d'être **accessible à l'ensemble de la population**, notamment des habitants du territoire accueillant, et en cela profitable à la Société. Il peut se révéler par ailleurs profitable à la Société dans son ensemble en produisant des **solutions innovantes d'intérêt général** venant répondre aux besoins identifiés.

Force est ainsi de constater que la multiplication des tiers-lieux qui s'opère de nos jours n'est porteuse de sens qu'à l'échelle de leurs membres créateurs. Elle ne parvient pas à dépasser cet écueil, faisant alors du territoire non un espace commun mais un espace collectif, composé de plusieurs communautés bien souvent sans interactions les unes avec les autres, et qui, du fait du **manque de cohérence**, se trouvent dans l'incapacité à faire sens commun. Le programme de la Coopérative Tiers-Lieux se positionne ainsi sur la capacité pour le tiers-lieu à **passer du Collectif au Commun**.

En faisant du **tiers-lieu en tant qu'objet politique** le cœur de sa recherche, la Coopérative Tiers-Lieux entend penser les cadres de ce tiers-lieu qui vient incarner le changement de paradigme propre à la transformation sociétale.

Cette approche amène à initier un travail de conceptualisation portant sur les tiers-lieux (car on ne saurait généraliser un format type) mais aussi à penser concrètement les outils de développement et d'accompagnement de ces tiers-lieux politiques.

Les enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

La Coopérative assume un parti-pris : celui d'amener vers, faire tendre la majorité des initiatives présentées par les porteurs de projet vers le tiers-lieu "politique" (raison pour laquelle ils nous interpellent) par le questionnaire du porteur de projet sur ses intentions, ambitions en ancrant sa démarche. Les autres tendances n'étant pas propres au tiers-lieu.

Les apports de la Coopérative Tiers-Lieux doivent répondre à différents besoins des acteurs de terrain :

- + clarifier la démarche tiers-lieu pour permettre aux acteurs d'identifier leur place, leur rôle et leurs objectifs,
- + équiper les tiers-lieux, en leur permettant :
 - de renforcer leur impact (notamment via la formation, mais aussi via la recherche sur les modèles de demain et l'accompagnement à les déployer de manière opérationnelle)
 - limiter les risques psycho-sociaux des acteurs liés au secteur (gouvernance partagée, sécurité du foncier, normes juridiques, épuisement des ressources, sécurisation des parcours...).

Du point de vue des intérêts de la Coopérative, le programme de R&D nous aide à :

- + trouver notre propre positionnement face aux interprétations du concept,
- + expérimenter sur de nouveaux secteurs d'activités (santé, social, handicap, agricole, jeunesse...),
- + identifier le potentiel de transformation et de transposabilité dans les organisations traditionnelles qui souhaitent empreinter la démarche.

Les avancées de R&D sociale au sein de la Coopérative Tiers-Lieux

Réalisations :

- + Caractérisation du concept de tiers-lieu grâce à un état de la littérature scientifique et à un benchmark approfondi.
- + Ce travail a donné lieu à la rédaction dans sa Revue sur les tiers-lieux d'un article visant à clarifier le positionnement de la Coopérative face au dévoiement du concept de tiers-lieu et dans le contexte de développement d'une instance nationale.
- + Structuration des nouveaux outils d'accompagnement des tiers-lieux intégrant les résultats de la R&D et visant à accompagner au mieux les tiers-lieux dans le développement de leur projet et de leur impact sociétal.
- + La structuration du Labo de la Coopérative Tiers-Lieux et l'élaboration de sa feuille de route.

Le travail réalisé a par ailleurs permis d'avancer les éléments suivants :

- + Un premier travail (à finaliser) sur la mesure d'impact social permettant de clarifier les acteurs / espaces sur lesquels les tiers-lieux souhaitent avoir un impact, et la nature des impacts recherchés pour chacune de ces parties prenantes.
- + Un travail de cartographie des acteurs de l'écosystème des tiers-lieux (aux niveaux national et territoriaux) et une analyse du positionnement des acteurs de l'écosystème face au concept de tiers-lieux en s'appuyant sur l'analyse de la littérature grise et sur les retours du terrain.
- + Enfin, ce travail a par ailleurs permis de structurer les thèmes prioritaires à analyser, d'identifier les étapes de R&D pour chacun des thèmes, ainsi que les livrables attendus en matière de recherche et de développement pour la Coopérative.

De manière générale, le travail réalisé permet à la Coopérative d'interroger son positionnement au regard des besoins des sociétaires et des tiers-lieux, face aux éléments de contexte (émergence de nombreuses organisations 'en crise' qui s'interrogent sur les tiers-lieux, enjeux nourriciers et place des tiers-lieux, place du télétravail – notamment dans le contexte post Covid, etc.).

Les tiers-lieux, un concept à caractériser

Comme Besson l'expliquait, « on voit aujourd'hui un regain d'intérêt pour cette notion de tiers-lieux pour expliquer toute une série d'espaces qu'on a du mal à qualifier. Cette notion connaît un flou conceptuel important. Elle se prête la plupart du temps à une sorte d'auto-définition des acteurs (administrations, sociologues, entrepreneurs, artistes...). Les gens, et surtout les collectivités, se lancent dans des projets de tiers-lieux sans savoir exactement ce que c'est. Cette notion se développe essentiellement de manière empirique. On parle de coworking, de fablab pour évoquer ces tiers-lieux. Ils ne se résument pas à ces différentes entités » (Besson, 2015).

Dans ce contexte, le dévoiement du concept de tiers-lieu est proche. Certains s'en saisissent pour créer des espaces qui ne répondent pas à l'ambition de transformation sociétale portée par la Coopérative Tiers-Lieux. C'est pourquoi, bien que le tiers-lieu ne puisse être figé dans une définition simple, la Coopérative Tiers-Lieux a cherché à faire émerger les critères fondamentaux aux tiers-lieux politiques. Il ne s'agit pas là de définir qui serait tiers-lieu et qui ne le serait pas, mais bien de clarifier les dynamiques à approfondir pour ancrer les tiers-lieux dans une recherche sociétale autour de la création des Communs.

Fort de son accès privilégié aux tiers-lieux, la Coopérative Tiers-Lieux s'est appuyée sur l'état de l'art de la littérature scientifique et de la littérature grise, sur une analyse approfondie de différents tiers-lieux en France et des dynamiques nationales en cours, ainsi que sur son travail de cartographie qualifiée pour faire émerger les critères fondamentaux aux tiers-lieux politiques.

A l'issue de ce travail, la Coopérative Tiers-Lieux a fait émerger la définition suivante

Un tiers lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

01. un parcours d'émancipation individuelle
02. une dynamique collective
03. une démarche motivée par l'intérêt général.

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'impose à nous aujourd'hui. Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

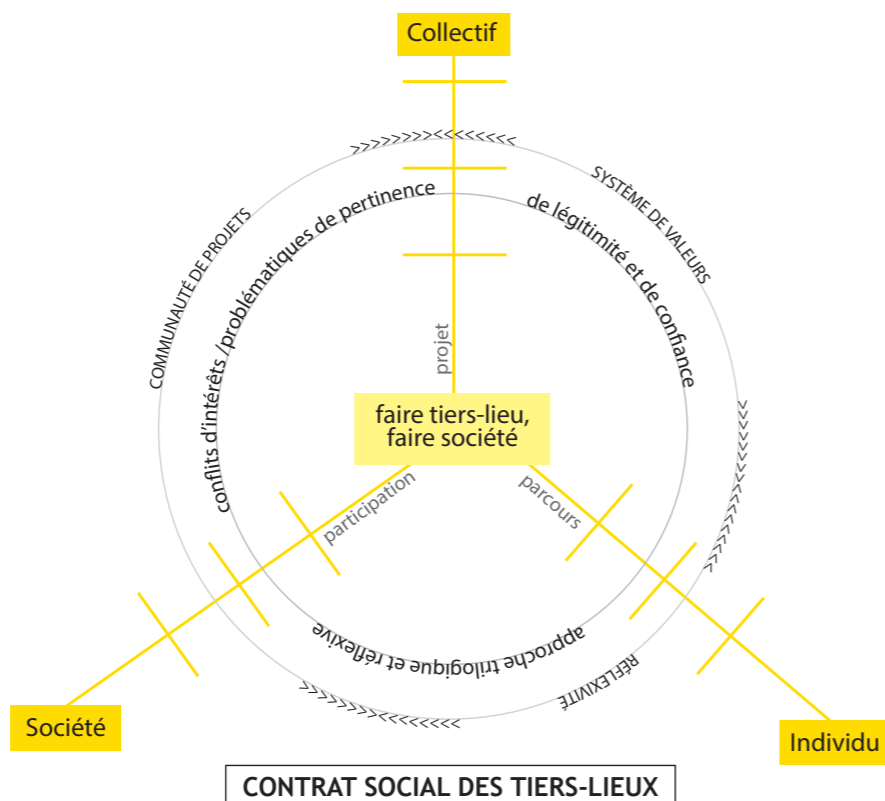
Les tiers-lieux, un concept à caractériser

Les trois dimensions sur lesquelles s'appuient cette définition s'incarnent dans le contrat social des tiers-lieux.

1. INDIVIDU Qui sont les utilisateurs actuels et potentiels des tiers-lieux ? Quels sont leurs besoins ? Quels usages feraient-ils du tiers-lieu et des installations qui leur sont dédiées ?

2. COLLECTIF Les dynamiques collectives ne se décrètent pas. Elles se construisent patiemment avec et par les acteurs eux-mêmes. Quelles sont les hypothèses de gouvernance, de portage juridique et économique, afin que la vie du collectif soit pérenne et féconde ? Il s'agit de s'assurer que l'ensemble des bonnes pratiques de création d'un tiers-lieu est respectées, et que les parties prenantes publiques comme privées coopèrent dans des conditions optimales.

3. TERRITOIRE Le collectif envisagé n'étant pas fermé sur lui-même, il doit prendre sa place dans l'écosystème économique, culturel et social local. Il y a déjà un existant. La Collectivité, les associations locales, les services de l'Etat, des commerçants, etc... Quelles seront les interactions du tiers-lieu avec le territoire et sur quelles bases fonder les coopérations ?



CONTRAT SOCIAL DES TIERS-LIEUX

Le contrat social est trilogique : il lie les intérêts des individus (coworkers, consommateurs du café associatif, travailleurs nomades, salariés, prestataires de services, etc...) à ceux du collectif qui anime le tiers-lieu (sous forme spontanée, d'association, de SCIC, de SCOP...) et ceux du territoire (de la société dans son ensemble et des collectivités qui garantissent l'intérêt général). Ces intérêts doivent être pensés dans leur interaction et non de manière isolée comme c'est souvent le cas dans les organisations traditionnelles qui favorisent l'une ou l'autre des dimensions.

Le développement personnel, culturel, économique et social des individus ne verse pas systématiquement dans l'individualisme. Il peut y avoir une "individuation" (un processus de développement de la personne) qui ne soit pas tournée uniquement vers son intérêt propre. Dans le même sens, ce contrat social s'appuie sur le fait qu'il peut exister des expériences collectives fortes et constructives qui ne glissent pas vers le communautarisme. Et enfin, les tiers-lieux peuvent contribuer à l'intérêt général.

C'est au croisement de l'ensemble de ce triptyque d'intérêts individuels, collectifs et territoriaux que se fabriquent la dynamique tiers-lieu. Comme un équilibre difficile à trouver, les tiers-lieux n'ont de cesse de questionner leurs rôles à jouer, leurs positionnements

et leurs ambitions à travers une gouvernance partagée qui permet une réflexivité autour de ces grands axes. Complexes par nature donc, il est question à travers ce schéma d'interroger leur permanence et d'être un guide vers une amélioration continue des dynamiques à l'oeuvre. De plus, il ne s'agit pas de dire que l'un des axes est plus important qu'un autre mais plutôt que les tiers-lieux sont complexes par nature et que c'est cette complexité qui permet de produire les effets sociétaux recherchés. Cette complexité s'appuie sur l'enchevêtrement de ces trois dimensions trop souvent considérées comme opposées.

Si les tiers-lieux secouent parfois les partenaires et les acteurs déjà implantés, c'est parce qu'ils proposent une vision globale en attaquant de front ces trois dimensions dont l'impact est relativement long. Malgré "l'impertinence" des porteurs de projet à modifier les cadres habituels, leur nouveau rapport au travail se révèle pourtant pertinent et légitime quant aux enjeux sociaux et environnementaux. En effet, la réduction des déplacements, la mutualisation de ressources, les propositions de services et d'activités à proximité de la population permettent de repenser nos modes d'activités. Son réseau hyper-local mais très connecté ou en réseaux lui revêt un caractère de lieu de proximité « fait sur mesure ».

01. Le parcours d'émancipation individuelle

Lieu d'accueil, lieu ressources, lieu tremplin, lieu de coopération, lieu d'aiguillage, lieu de contributions, l'aspect multi-fonctions des tiers-lieux offrent aux personnes plusieurs portes d'entrées. L'arrivée dans un tiers-lieu n'est pas anodine, elle correspond à un besoin individuel d'abord de bien vouloir modifier son cadre et de progresser. Cette notion d'individuation, de développement personnel n'est pas nécessairement affirmée par les personnes qui instinctivement passent la porte des collectifs de travail et se laissent surprendre par les rencontres et donc l'inattendu.

L'espace de coworking est de plus en plus réduit à une forme de consommation et son image se dévalorise car la communication qui en est faite se résume à une transaction économique, entre une personne qui cherche un bureau et un certain nombre de services, et un fournisseur/loueur/prestataire. On peut parler de tiers-lieu quand la proposition faite à chaque coworker va au-delà de la prestation dite "professionnelle" et se conjugue au personnel. Un troisième lieu, entre la maison et le bureau, ça ne vous dit rien ? Quand le service à l'individu devient un chemin à parcourir, dans une expérience collective, sans perdre de vue l'intérêt général du territoire.

Pour être plus clair, décomposons un peu. Quand on dit chemin à parcourir, c'est un chemin d'individuation ou d'individualisme, selon qu'on se nourrit des écrits de Jung ou de Singly (Singly, 2003), (Jung, 1966), que la personne choisit de parcourir délibérément pour elle-même. L'émancipation et le bien-être en sont deux composantes, qui s'acquiescent par la connaissance de soi, du monde qui nous entoure. Les tiers-lieux proposent des services pour améliorer les conditions de la vie professionnelle autant que personnelle, de la formation au yoga, en passant par l'accompagne-

ment, l'aide au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise, etc... Être et devenir soi par l'activité - dont l'oisiveté contemplative parfois !

Le tiers-lieu a plusieurs fonctions pour permettre la progression des individus dans le lieu :

- + une ouverture à tous sans distinction de statuts, de parcours ou de profils. L'accès à l'offre pour les personnes plus fragiles économiquement est encore un frein malgré des tarifications généralement très basses.
- + une valorisation des individus soit à travers leurs compétences, leurs parcours, leurs connaissances ou leurs contributions. Générer les interactions passent par l'interconnaissance des membres qui fréquentent au quotidien un même espace.
- + l'aide aux personnes dans leur projet n'est pas reconnue aujourd'hui quand bien même le pair à pair est très efficace dans l'aide à la prise de décision, à la mise en relation avec les bons interlocuteurs... Le niveau et la nature de l'accompagnement varie en fonction de l'existant sur le territoire, de la volonté et de la capacité des acteurs. Accompagner les personnes les plus fragilisés dans leur parcours est parfois pris en compte dans certains lieux qui ont un projet social d'intégration fort, d'autres, par manque de moyens, ne peuvent accueillir que des personnes avec une grande autonomie.
- + les services rendus aux utilisateurs sont aussi des leviers de transformation individuelle de part leur proximité et l'apparition récente de ces nouveaux lieux intermédiaires et collectifs de travail.

IDENTIFICATION DES RICHESSES HUMAINES			INDIVIDU			CONNEXION A L'ÉCOSYSTÈME	
OUVERTURE À TOU.TE.S ACCUEIL INCONDITIONNEL	INFORMER ET ORIENTER	VALORISER LES COMPÉTENCES	INTÉGRER LES INDIVIDUS	AUTONOMISER ET DONNER CONFIANCE	PERMETTRE DE PROPOSER	RENDRE SERVICE	AVOIR UN IMPACT SUR LES INDIVIDUS
Disponibilité, accueil humain et écoute active	Prise en compte des aspirations, rythmes et dispositions	Connaissance des savoir-être, savoir-faire et passions, mise en avant	Présenter l'individu, favoriser les rencontres et mettre en lien	Niveaux et nature de l'accompagnement	Initiatives, projets, expérimentations possibles	Offre, agilité, accessibilité, qualité	Développement, aide, social, compétences
			Trombinoscope	Livret d'accueil	Guide du porteur de projet	Grille tarifaire	outils
les ingrédients de l'axe « individu »			Récit collectif, trombinoscope, présentation des instances / rôles / responsabilités, statuts, charte, règlement intérieur, guide pratique				

enjeux objectifs & méthodes éthique

02. La dynamique collective

L'aspect collectif, très souvent mis en avant fait écho directement aux situations individuelles puisque les tiers-lieux ont émergé suite à l'essor de l'entrepreneuriat individuel des années 2010 pour travailler "libre ensemble", pour être "indépendant mais pas seul", pour rompre l'isolement social des télétravailleurs...

Au sujet de l'expérience collective, nous parlons de gestion commune, de gouvernance partagée, de démocratie, de partage des tâches, d'animation commune, de réalisations et de projets professionnels à plusieurs, etc. En cohérence avec la dimension individuelle évoquée précédemment, la gouvernance partagée participe de cette réappropriation de son pouvoir d'agir. Si l'entreprise propose trop souvent des normes et des standards en plus d'une hiérarchie pyramidale, l'expérience collective au sein du tiers-lieu ne doit pas raboter les égos ou niveler la diversité des personnalités, mais au contraire permettre à chacun de participer très effectivement en apportant toute sa singularité.

La dynamique collective est à la fois inhérente à la structure mais revêt des aspects très fonctionnels sur :

+ le lieu commun

L'aspect matériel (lieu, matériel, machines...) est alors la caractéristique visible de la mise en commun et la gestion partagée de ces espaces et équipements. Certains collectifs vont jusqu'à la copropriété pour ancrer et préserver leur bien commun. Ses usages multiples en font le carrefour des discussions du quotidien et abrite «le vivre ensemble» comme un prototype de nouveaux paradigmes.

+ l'animation du projet

Les services du tiers-lieu sont aussi gérés collectivement en totalité ou partiellement en fonction de l'hybridation du tiers-lieu. La contribution de chacun est un levier socio-économique très puissant pour faire vivre le tiers-lieu. Pour exemple, les cafés associatifs annexés aux espaces de travail sont portés en majorité par les bénévoles et utilisateurs du tiers-lieu.

D'autre part, comme vu précédemment, la prise de décision est généralement collective ; les tiers-lieux étant en majorité des structures de l'économie sociale et solidaire qui partagent l'écriture et l'évolution du projet social et économique.

+ les relations entre les membres

Pour finir sur l'aspect collectif du tiers-lieu, les projets et initiatives produits par ses membres font légion et sont des leviers de développement pour les individus qui prennent le temps de faire collectif. Prenant des formes diverses et variées allant de la collaboration ponctuelle sur des projets à de la création de nouvelles structures collectives, pour beaucoup, on entre seul dans le tiers-lieu et on ressort à plusieurs.

Plus globalement, ces collectifs de travailleurs contribuent à recréer des corps intermédiaires de proximité agiles et à l'écoute des problématiques individuelles. C'est par la structuration collective que les individus peuvent se créer une forme nouvelle de coopération autour du travail et une forme de protection par la garantie d'une écoute active des problématiques actuelles.



03. L'intérêt général du territoire

Enfin, la perspective de l'intérêt général, c'est l'aboutissement de la réconciliation des pans de nos activités. On ne produit pas seul ou ensemble, des biens ou des services qui iraient contre les deux points précédents, ni contre le monde qui nous accueille, et plus particulièrement le territoire où l'on vit.

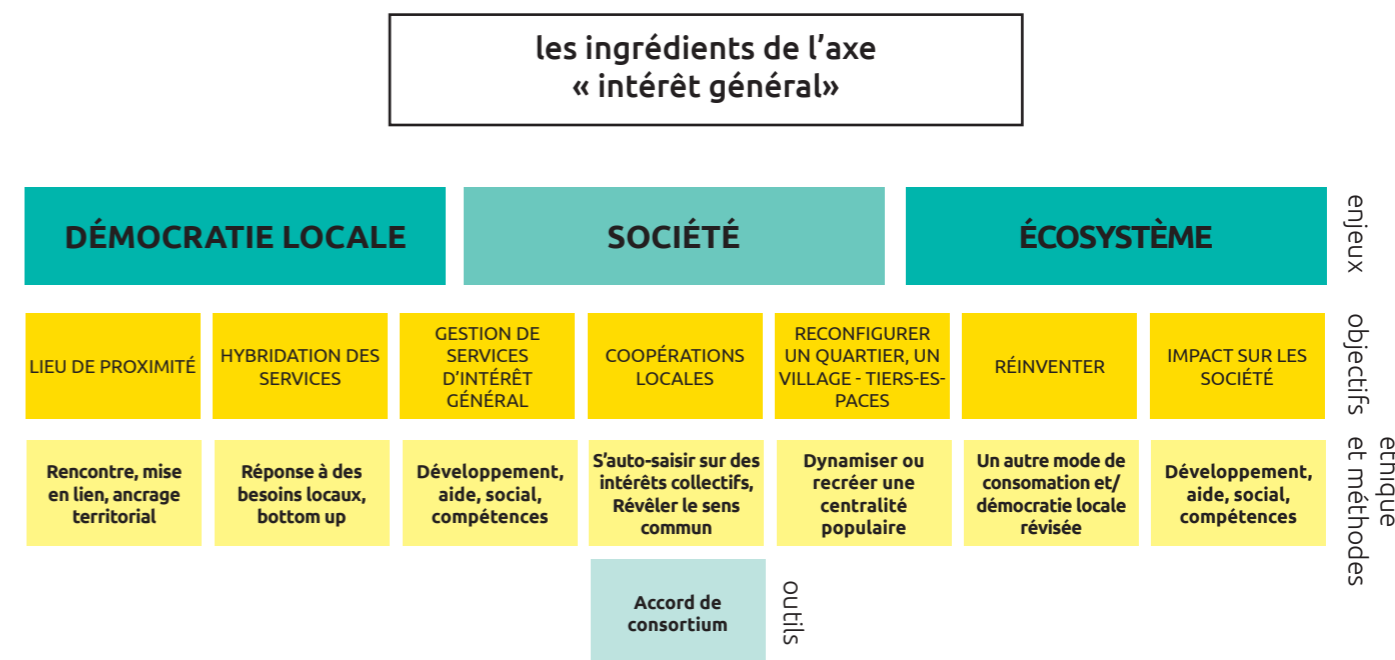
Encore très récents mais relativement matures sur les questions de coopération, les acteurs présents dans les tiers-lieux agissent au delà du lieu. Ancré sur son territoire, le tiers-lieu aspire à générer autour de lui des coopérations élargies. Assez attentif à ne pas porter atteinte à l'existant, le tiers-lieu s'inscrit en complémentarité et au gré des projets qui en émanent et des besoins détectés associé à d'autres partenaires.

Très sollicités autour des questions d'intérêt général (services publics, accompagnements des demandeurs

d'emploi, jeunesse...), les tiers-lieux portent des services complémentaires aux espaces de travail partagés dans une logique d'ouverture et de progression pour les individus.

Le tiers-lieux ne se définit ni comme service individualiste (au sens consumériste et égocentrique du terme), ni comme pratique communautariste au service de son unique communauté. Le tiers-lieu s'inscrit dans un espace qui le dépasse et donc interagit socialement et écologiquement avec son environnement.

Bien d'autres acteurs interviennent dans le champ de l'intérêt général et portent une action sociale, mais la spécificité des tiers-lieux pose le principe d'une action sur ces trois dimensions en posant le travail comme pivot de l'ensemble, comme une colonne vertébrale des tiers-lieux, sociaux et laborieux par nature.



Les espaces de coworking sont le terreau fertile qui ont donné naissance à de nombreux tiers-lieux ces dix dernières années. Ce triptyque explique que quelques auto-entrepreneurs, des indépendants, des télétravailleurs, initialement à la recherche de bureaux à partager, se trouvent embarqués dans des aventures comme celles des tiers-lieux.

Pour ce faire et négocier en permanence les intérêts émanant de ce triptyque, il convient de mettre en place une démarche réflexive collective à travers une instance de régulation et de développement qui visera à :

- + faire l'apprentissage de la démocratie,
- + gérer les conflits et servir de garde-fou pour maintenir l'objet collectif,
- + définir les scénarii de développement,
- + garantir l'éthique et l'ambition collective,
- + entretenir la culture de la coopération et l'ouverture à l'autre.

Le travail est remis en question de plus en plus profondément depuis la première révolution industrielle jusqu'à maintenant. Les différentes crises financières et environnementales depuis les années 70, le chômage de masse qui mine la société française, la financiarisation de l'économie, la globalisation, la dématérialisation permise par le numérique, le séisme bancaire de 2008, les mutations des structures sociales (familiales, syndicales, religieuses, politiques), l'allongement continu depuis deux siècles de l'espérance de vie, les rapports alarmants du GIEC, les informations sur les conséquences de nos modes de vie sur des pays instables et des populations en souffrance... Tout concourt à interroger le sens de l'effort de production. Au-delà du statut et du cadre juridique, c'est notre rapport au monde, à l'activité, à la consommation, au revenu, à la place des machines et robots qui est sans cesse modifié. Les tiers-lieux, qui proposent aujourd'hui bien plus que des espaces partagés tertiaires, s'ouvrent de plus en plus à la mise en commun de terres agricoles ou d'ateliers artisanaux, sont les chambres d'échos privilégiés de ces reconfigurations du travail au sens le plus large.

Faire converger les personnes vers des lieux où l'on apprend à mettre en commun, expérimenter des rapports d'adelphité dans un monde qui parfois nous disperse, faire société dans un rapport contractuel lucide : voici quelques unes des lignes de forces des tiers-lieux tels qu'ils se révèlent aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine et dans bien d'autres régions.

Si la question du lieu physique est probablement un élément de l'identité de chaque tiers-lieu, si pour des raisons pratiques nous utilisons des typologies de tiers-lieux (fablab, artisanal, agricole, tertiaire...), ces éléments ne sont pas le centre de notre réflexion. In fine, "notre" tiers-lieu est le processus par lequel des citoyens se saisissent de leur pouvoir d'agir, au sein d'un collectif et dans la perspective de l'intérêt général, pour vivre ces valeurs. Rendre accessible aux plus fragiles les tiers-lieux, sans les avoir choisis en tant que fragile, mais en tant que "soeurs ou frère en humanité", parce que le tiers-lieu tend vers l'intérêt général, nous amène au questionnement sur le sens de l'adelphité (sororité ou fraternité au neutre). Et donc des modalités sociales de notre époque, des modes de relation entre les citoyens.

Avec la CNAF et les acteurs historiques de l'action sociale nous avons abordé la question centrale de la famille et de ses évolutions. Les politiques familiales tendent à évoluer avec les nouveaux marqueurs : famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire... qui interrogent les notions de filiation, de choix d'alliances et d'adoption. Là aussi, il s'agit de réconcilier, non pour revenir en arrière, mais pour trouver des issues collectives à l'atomisation de nos sociétés.

Les paradoxes des tiers-lieux

Trop souvent, les tiers-lieux sont renvoyés vers une série de paradoxes que nous allons tenter de décrire ci-dessous. Face à ces paradoxes, les acteurs attendent que les tiers-lieux choisissent, tranchent. Cependant, dans la continuité des éléments définitionnels présentés précédemment, on comprend que ces paradoxes ne sont pas un problème pour les tiers-lieux, mais qu'ils en sont bien constitutifs, qu'ils en sont les caractéristiques. En effet, les tiers-lieux sont des espaces où les paradoxes parviennent à ne plus s'opposer, mais bien à s'articuler pour produire une certaine complexité au profit d'un nouveau modèle.



Ces paradoxes sont constitutifs des tiers-lieux, ils n'ont pas vocation à être tranchés ou à dire de quel côté ils doivent se situer. Au contraire, ils sont au coeur de la constitution des ceux-ci et peuvent servir de grille de réflexion.

01. Individus VS collectifs

Le collectif peut peser dans l'émancipation individuelle, parfois il existe une censure du collectif sur l'individu,

Exemple : une artisan qui s'investit pleinement dans le développement du tiers-lieu, projet collectif, au détriment du développement de son activité professionnelle, son savoir-faire, sa richesse individuelle.

Inversement, l'individu peut peser dans l'agir collectif, parfois il existe une censure de l'individu sur le collectif,

Exemple : un fondateur qui participe à un groupe de travail du tiers-lieu et y adopte une posture de contrôle.

Les intérêts des individus et des collectifs gravitant au sein du tiers-lieu peuvent s'opposer. L'enjeu du tiers-lieu est de les penser ensemble : respect des cycles de vie, des parcours, recomposition des rôles / jeu d'acteurs, différentes échelles d'implication (observation, participation, contribution, facilitation, accompagnement).

02. Collectif VS intérêt général

Hybrides et complexes, des tiers-lieux deviennent des structures à tout faire, slasher à l'image d'une frange de son public.

Exemple : bar-café / restauration / offre artistique et culturelle, concert et événement, location d'espaces / point Poste / EPN, accompagnement / MSAP.

Des tiers-lieux activent et développent leur territoire par l'incubation et l'essaimage des expérimentations, comme un "bac à sable" à projet.

Exemple : développement d'une boutique autogérée avec une structure dédiée suite à l'expérimentation de paniers de produits locaux.

Les intérêts des collectifs au sein du tiers-lieu et l'intérêt général peuvent s'opposer. L'enjeu du tiers-lieu est d'identifier les besoins du territoire, de se positionner vis-à-vis de ceux-ci par rapport à son projet social, d'identifier les acteurs locaux avec qui en débattre pour déterminer comment y répondre (qui, quoi, quand, où).

03. Implication en matière de services d'intérêt général aux habitant.e.s VS maintien des services publics dans les territoires

Des tiers-lieux cherchent à combler les manques en terme de services et d'activités.

Exemple : un tiers-lieu qui assume une activité de médiation numérique pour faciliter l'accès aux droits ; La Poste quitte le village, le tiers-lieu va assurer partiellement la relève ce qui aura pour effet de consolider une partie de modèle économique ; la commune souhaite voir s'implanter une MSAP et demande au tiers-lieu d'assurer la mise en oeuvre de la MSAP ce qui aura notamment pour effet de rigidifier son fonctionnement par les conditions d'exploitation de cette activité régie par l'Etat.

Des tiers-lieux participent de l'attractivité des villages jusqu'à faire venir de nouveaux habitant.e.s.

Exemple : l'école primaire allait fermé mais reste ouverte avec l'arrivée de nouvelles familles.

Des citoyens notamment au travers d'organisations collectives telles que les tiers-lieux s'impliquent dans le champ serviciel mais jusqu'où aller dans l'organisation de réponses d'utilité sociale, publique ? S'il s'agit de pallier les carences des services publics à moindre coût, à qui le tiers-lieu rend-t-il service ? Cela ayant notamment pour conséquence de sur-formaliser les activités du tiers-lieu avec l'extinction de l'improbable, du hasard inhérent aux tiers-lieux, il s'agit d'un phénomène d'institutionnalisation.

Toutefois, entre l'autogestion et la solidarité nationale, ne devrions-nous pas réinscrire des solidarités à des niveaux où elles n'existent plus, où elles ont été supplantées par une technocratie, mais comment faire pour que ça prenne dans une société moderne ?

Le tiers-lieu peut-être l'un des tiers-médiateurs, porte-voix des citoyen.ne.s auprès des pouvoirs publics pour co-construire les réponses à ces enjeux.

04.

Implantation géographique des tiers-lieux : centralité VS développement local

Des tiers-lieux démarrent dans des lieux de préfiguration.

Exemple : un tiers-lieu qui s'installe dans l'ancienne maison des associations légèrement endormie, dans une friche industrielle qui sera rasée au profit de nouveaux bâtiments ; le tiers-lieu déménagera donc prochainement dans de nouveaux locaux.

Des tiers-lieux cherchent à redynamiser le centre-bourg en choisissant notamment de s'installer dans des espaces vacants.

Exemple : un tiers-lieu qui s'installe dans un rez-de-chaussée vacant (pompes funèbres, menuiserie, quincaillerie...), dans un ancien café du village, dans l'ancienne école primaire.

Avec le temps, les tiers-lieux cherchent à développer leurs activités et parfois envisagent de déménager dans de nouveaux locaux.

Exemple : un tiers-lieu qui avait repris l'ancien café du village va déménager dans un nouvel équipement tout neuf de la communauté de communes situé en périphérie du village de 500 âmes.

Quelques uns ont choisi de faire revivre des lieux patrimoniaux.

Exemple : Autant Darwin Écosystème a créé une centralité nouvelle sur la Rive Droite, Les Usines à Ligugé demain avec ses 20 000 m2 pourraient fragiliser le centre-bourg si le travail de complémentarité n'est pas fait.

L'inscription géographique des tiers-lieux vient questionner 10 ans d'aménagement du territoire.

Les tiers-lieux activateurs du tissu économique et social draine un flux de personnes non négligeable, il ne s'agirait pas de déshabiller les centres bourgs et fragiliser les petits commerçants en démenageant toutes les activités vers des espaces périphériques. Il s'agit de mesurer les effets notamment sociaux, économiques, urbanistiques recherchés et produits du fait de la situation géographique de ses activités pour penser et considérer l'implantation de façon éclairée.

Piste de réflexions : plutôt que de recréer un délaissé, pourquoi ne pas penser le développement en grappes de lieux.

05. Tout participatif VS leadership

Des tiers-lieux cherchent à concevoir un idéal de gouvernance.

Exemple : des tiers-lieux qui posent comme condition la participation de tou.te.s, des groupes de travail, des commissions, des quorum élevés, plusieurs catégories de membres, plusieurs collèges, une multi co-présidence ; des tiers-lieux qui expérimentent le consensus créatif dont le fonctionnement se trouvent bloqués par l'absence de prise de décision ; des tiers-lieux qui pensent une horizontalité entre salarié.e.s et administrateur.rice.s.

Des tiers-lieux font avec leurs références du monde associatif et souvent sont menés par un.e facilitateur.rice et/ou un noyau dur.

Exemple : des tiers-lieux qui fonctionnent classiquement avec un.e trésorier.e, un.e secrétaire, un.e président.e, un CA avec des modalités de vote à la majorité absolue ; des tiers-lieux qui considèrent le.a salarié.e comme exécutant.e d'autres comme stratège.

Il y a souvent confusion entre la coopération et le leadership, entre le tout participatif et la présence d'un pilote dans l'avion. Alimenter l'imaginaire collectif est naturellement fédérateur, quid de l'applicabilité de ces idéaux, quid de la maîtrise de ces concepts et de leur réelle plus-value pour se mettre en mouvement ? Par ailleurs, le management semble également connoté négativement, la fonction d'employeur est souvent totalement improvisée.

Quelle place donner à la complexité ? Les petits pas semblent faire leur preuve, partir de ce qui est maîtrisé par un nombre important de membres du collectif pour pouvoir agir.

Certain.e.s membres plus outillés que d'autres peuvent transférer des savoirs-faire et expériences mais parfois le tiers-lieu doit être accompagné sur ces enjeux notamment sur la gouvernance partagée et/ou faire appel à un prestataire pour combler le manque de compétence notamment sur la fonction employeur. Finalement quel est le rôle du facilitateur.rice ? Il semblerait qu'il.elle soit présent.e non seulement pour exécuter et développer le tiers-lieu mais aussi pour stimuler, accompagner, partager une vision prospective et stratégique du projet en lien avec les instances créées. Il s'agit davantage d'un.e chef.fe d'orchestre que d'un.e commis.

06. Salariat VS entrepreneuriat

Concernant les modalités de travail, les tiers-lieux peuvent être très largement ouvert à tou.te.s, sans discours exclusif.

Exemple : des tiers-lieux qui accueillent professionnel.le, amateur.rice, slasheur.se sous divers statuts, "plus on est de fous, plus on rit".

Des tiers-lieux mettent essentiellement en avant l'entrepreneuriat.

Exemple : des tiers-lieux qui accueillent prioritairement des professionnel.le.s indépendant.e.s et réalisent des animations orientés vers le business as usual.

Le salariat et le droit du travail ont notamment conduit à une certaine sécurité sociale et économique mais également à l'aliénation, la désappropriation du savoir-faire, de sa force de travail in fine à une dépendance du travailleur vis-à-vis de l'emploi.

L'entrepreneuriat a notamment conduit à l'insécurité sociale et économique mais également à une forme de liberté, de réappropriation du savoir-faire, de sa force de travail in fine à une indépendance du travailleur vis-à-vis de l'emploi considéré comme activité.

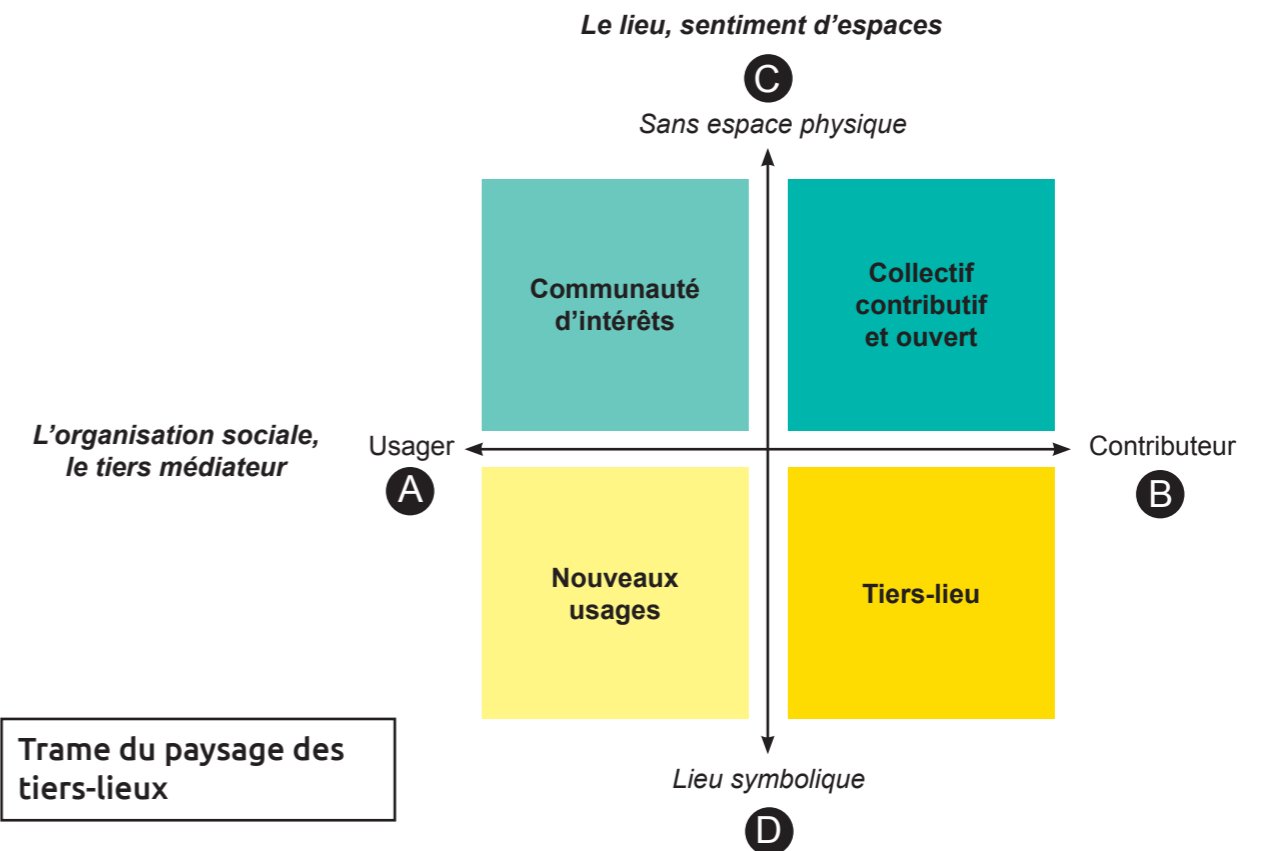
Le paysage des tiers-lieux

Dire que les tiers-lieux sont tous singuliers et qu'on ne peut pas les modéliser est devenu monnaie courante dans les débats sur les tiers lieux. Certes, ils sont pluriels et il ne nous semble pas opportun de modéliser un tiers-lieu type. Mais pour autant, il nous semble primordial d'apporter des clés de lecture de ces tiers-lieux. Pour cela, nous proposons de les regarder à travers deux grandes lignes de force : le tiers, son rapport à l'autre avec son organisation humaine et le lieu, sa représentation physique.

catalysent pas l'ensemble des actions dans le même lieu permettant aux collectifs de développer au delà de leur quartier général des projets hors les murs.

Si cette cartographie représente des profils d'organisation et des rapports aux lieux, il n'en reste pas moins que le processus inhérent à ses dynamiques sociales peut évoluer dans un sens ou dans l'autre au fil du temps. Le tiers-lieu porte en lui un processus qui peut évoluer dans une forme de complexité ou pas, dans le sens du contrat social précédemment exposé ou se réduire à une vision marketing.

Considérant qu'il préexiste une communauté d'intérêts avant la naissance d'un lieu, les tiers-lieux sont nés ces dernières années sur la base de collectifs ouverts. L'évolution des projets nous montre également que certains lieux déménagent ou ne



trame A-B

Des nouveaux usages du travail à une organisation collective contributrice d'un changement de modèle sur des sujets qui touchent à tous les domaines de la cité.

Il ne s'agit pas ici de dresser un portrait sociologique des tiers-lieux dans son organisation sociale comme a pu le faire Burret, (Burret, 2017) mais plutôt de montrer le rapport existant entre l'utilisateur et le projet du lieu. Nous ne portons ici pas de jugement sur ce qui est produit dans le paysage tiers-lieux ; nous positionnons simplement notre intérêt sur la dynamique à laquelle nous souhaitons nous consacrer.

Si le souhait général de faire collectif est une norme dans le secteur des tiers-lieux, nous convenons que cela demande des moyens, un contrat moral renouvelé sans cesse avec ses utilisateurs et un état d'esprit propice à l'engagement de chacun. Sans ces éléments, de nombreux tiers-lieux souvent décrétés sont dans une proposition descendante auprès des publics accueillis et engagent un rapport serviciel avec eux. Si le lieu de travail partagé est mutualisé, il engage les personnes dans un rapport à l'autre sans impliquer celui-ci dans une forme de réalisations communes. Chacun accède à l'offre de services et repart chez lui le soir nourrit seulement d'un rapport convivial à son voisin de table ou d'ateliers. Les propositions qui se contentent de vivre à travers leurs offres de services comme si elles étaient l'alpha et l'oméga du tiers-lieu tendent à rendre passives les personnes et les transforment ni plus ni moins en consommateur. Il n'induit pas un comportement collectif. Du point de vue utilisateur, on y parle davantage de qualité de services et de rentabilité dans sa propre production personnelle au travail. Côté lieu, on évalue la performance à taux de remplissage et de gestion du turn-over, on a arrêté, soit au début, soit en cours de chemin, de se penser en tant que collectif. L'offre de services, si elle n'est pas au service du projet social collectif, ne crée pas de valeurs au delà de l'individu qui propose l'offre ou de celui qui la reçoit.

Ces propositions qui ont fait l'effervescence des débuts des tiers-lieux ne renversent plus la table aujourd'hui car leur généralisation rapide ne revêt plus le caractère singulier. Cependant si ces offres n'existaient pas, le choix d'accéder à un lieu de travail intermédiaire près de chez soi ou les économies d'échelle réalisées par de nombreux indépendants fragiles n'existeraient pas non plus. Le développement de ces offres est donc nécessaire car elles participent aux choix donnés aux personnes et à la possibilité d'accéder à une alternative, à un besoin non couvert qui n'est ni à la maison, ni dans l'entreprise, mais quelque part entre les deux. Pour conclure, venir louer un bureau dans un coworking n'est pas le signe d'une personne qui coopère, boire

une bière dans un café associatif ne fait pas de vous un contributeur au projet. De la même façon, louer des bureaux partagés ne fait pas tiers-lieu d'après la définition apportée ici.

Quand le collectif devient un levier d'action et l'intérêt général un levier de motivation ; les deux éléments déterminants de toute dynamique tiers-lieux.

Tous contributeurs aux communs, dit-on ! Les faibles marges générées par les tiers-lieux et les projets d'intérêt général induisent une "contribution" pour les personnes qui les fréquentent. Un engagement bénévole à contribuer à la vie et à la gestion du lieu est la norme dans le secteur même s'il tend à se professionnaliser. Au delà de l'organisation des espaces de travail, il se trame autre chose, on favorise les initiatives et les rencontres et on valorise les réussites collectives. La maturité des collectifs y fait pour beaucoup, le projet collectif n'est pas nécessairement écrit au démarrage ; il se patine avec le temps et avec les personnes qui y participent. Il est plus ou moins régulier et ambitieux, il demande à être attisé comme un feu dans l'âtre. **C'est l'effort de médiation, d'amplification et de régulation entre les personnes, entre les structures et les personnes, entre le territoire et les structures, entre le dedans et le dehors qui fait le sel et l'expérience tiers-lieux.**

L'intérêt collectif à faire et à vivre ensemble est clairement exprimé et se conjugue avec les intérêts individuels. Projets, coopérations, structures communes, réflexions sur le travail et sur ce qu'on produit sont autant de formules consacrées dans les tiers-lieux pour générer du lien social qui provoquent une tendance à créer des réponses à des besoins sociaux non ou mal couverts, généralement d'intérêt général et/ou territoriaux.

De part sa relation continue à l'autre, il permet de penser collectivement la transformation de modèles et de systèmes d'échanges, il engage des coopérations fortes avec les acteurs du territoire. Il a cette capacité de déplacer les silos, à regarder les projets en croisant les disciplines et les compétences, à ouvrir ses portes le plus grand possible pour générer de nouvelles idées. Il développe avec le temps une relation durable avec la collectivité locale qui s'apparente à un **partenariat public / communs**.

trame C-D

Le Lieu - le sentiment d'espace

Repérés comme des lieux d'activation et d'amplifications de dynamiques créatives et territoriales, les urbanistes y voient un levier pour créer de nouvelles centralités. Les enjeux sont énormes à l'époque où les centre-villes se vident et où la population passent son temps à contourner les villes en empruntant roades et périphériques. Le choix de l'implantation même si elle n'est pas évidente pour des raisons de qualité foncières et de difficultés d'investissements de ces initiatives est souvent déterminant.

Espaces délaissés, friches industrielles, lieux à réinventer y donnent un caractère symbolique, la voie d'une réinvention et l'occasion de reconfigurer les espaces communs et ses nouvelles fonctions à la fois pensées dans les usages et improvisées dans le frottement entre les différentes disciplines.

Nous avons fait le choix de penser la trame sans lieu pour évoquer le paysage des tiers-lieux. Dans la lignée de Hugues Bazin sur les tiers-espaces et les centralités populaires et de Ray Oldenburg sur le sentiment d'espaces, l'appréciation de l'espace est aussi immatériel, un autre endroit où se cristallisent des dynamiques collectives (débat, interfaces numériques, ronds-points...). L'amont des projets nous montrent tous les jours que les dynamiques collectives préexistent au lieu. La crise sanitaire 2020 nous a montré également que des collectifs avaient travaillé de façon distribuée dans la même volonté de transfert de connaissances et de savoirs et cela à travers le numérique devenu un territoire commun. D'autre part, de nombreux tiers-lieux se sont construits sur des formats itinérants à l'image de La Smalah qui a passé 3 ans hors des murs et l'Espace Numérique Sud Charente qui a traversé le territoire en bus équipé.

La Coopérative Tiers-Lieux a investi le champ immobilier à travers ses usages, leurs modularités pour donner vie et cohérence aux projets. La caractéristique foncière n'est pas centrale dans le travail de la Coopérative même si elle est déterminante pour concrétiser les dynamiques collectives.

Créer un "lieu commun", c'est de cette façon que l'Arrêt Minute parlait de son projet en 2009. Le lieu en soi n'était qu'un moyen de faire commun. Pour autant, pour d'autres, le lieu est un moteur, un bien à sauvegarder à l'image de la friche industrielle ancienne filature des Usines à Ligugé ou, de l'ancien cinéma des années 50 Le Splendid à Langoiran pour éviter la démolition d'un patrimoine et la création de parkings. Ces tiers-lieux sont des lieux symboles de résistance et d'alternatives à des stratégies foncières destructrices d'une histoire locale. Par la même, ces lieux sont fédérateurs par nature et concentrent les attentions et les énergies.

Si ce paysage a été pensé de façon élargi, c'est qu'il fait écho aujourd'hui à une organisation territoriale qui dépasse le cadre du tiers-lieu. Le maillage en région donnant ses fruits, il est question demain de notre capacité à coopérer entre tiers-lieux et avec d'autres acteurs pour créer des coopérations fertiles sur les enjeux d'intérêt général. Il est clair que seul, les tiers-lieux n'ont pas la capacité à répondre à tous les enjeux, au risque de se dévoyer, de perdre le sens et de faire des déçus. La constitution de grappes d'acteurs, des constellations de lieux organisés de façon distribuée autour d'enjeux communs, c'est bien les espaces que la Coopérative Tiers-Lieux veut construire.

Les éléments de définition présentés à travers le triptyque, l'analyse des paradoxes et l'analyse du paysage des tiers-lieux permettent d'éclairer le concept de tiers-lieu et de le caractériser en intégrant sa complexité, sans le modéliser, mais en cherchant néanmoins à le positionner.

Dans un contexte d'évaluation des politiques publiques et de mesure d'impact social, les apports définitionnels autour des tiers-lieux sont d'autant plus riches qu'ils permettent d'éviter une confusion dans l'analyse des résultats. D'un côté, on pourrait avoir tendance à comptabiliser le nombre de personnes au sein du tiers-lieu quand d'autres chercheront à voir en quoi le tiers-lieu est vecteur d'émancipation. Dans un contexte où les tiers lieux continuent à se développer dans différents secteurs, certains sous l'appellation de tiers lieux, d'autres non, adopter un langage commun avec les financeurs publics est un enjeu fort qui nécessite un travail de définition et de partage. Il nous semble donc judicieux à l'avenir de développer un travail croisé entre acteurs de terrain et collectivités et tendre ensemble vers l'évaluation des politiques publiques. Ce travail conjoint acteurs / institutionnels permettraient d'identifier les champs communs de travail et d'éviter de mesurer l'impact sans être d'accord sur les résultats à obtenir.

Notre question évaluative commune sera donc la suivante :

**En quoi le tiers-lieu génère-t-il des transformations sur son territoire ?
Ou, autrement dit, quel est l'impact social d'un tiers-lieu sur son bassin de vie ?**

Un riche écosystème d'acteurs autour des tiers-lieux avec des appréhensions et des attentes variées

“L’impact social consiste en l’ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d’une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.”

Rapport de synthèse sur la mesure de l’impact social, Conseil supérieur de l’économie sociale et solidaire (CSESS), 2011

Afin d’identifier les leviers de développement des tiers-lieux à fort impact sociétal, les leviers permettant aux tiers lieux de créer du Commun, un travail de définition des conditions d’émergence de ces tiers-lieux a été réalisé. Pour cela, le positionnement des différents acteurs de l’écosystème a été analysé sur la base de la littérature grise (rapports, site internet, etc.) et l’analyse des discours, pratiques, normes, postures et systèmes d’organisation. Ce travail interroge notamment l’institutionnalisation des tiers-lieux et ses conséquences.

En s’appuyant sur la grille de Mitchell (1997), les positionnements de plusieurs acteurs ont été étudiés : collectivités territoriales, réseaux de tiers-lieux ou autres organisations proches, réseaux sectoriels, etc. L’objectif était ici d’interroger le positionnement des acteurs de différents niveaux quant à ce qui est attendu des tiers-lieux par ces acteurs : cherchent-ils le développement économique d’un territoire, cherchent-ils un facilitateur ou un prescripteur, etc. Cette analyse permet de mieux comprendre les évolutions en cours dans l’environnement des tiers-lieux, dans un contexte qui se caractérise par un phénomène d’institutionnalisation, tel qu’en témoigne notamment la constitution d’un Conseil National des Tiers-Lieux par exemple. Elle permet par ailleurs d’observer les différents courants présents sur la scène et de comprendre les enjeux respectifs. Enfin, elle permet d’identifier l’émergence de nouveaux acteurs qui s’intéressent de plus en plus aux tiers-lieux (comme les intercommunalités par exemple) et d’identifier

Les résidents
collectifs et indépendants dont tout ou partie des activités se déroulent au Quartier Génial (Coopérative Tiers-Lieux, coworkers, la bricothèque, la RAFU...).

Les habitants du bassin de vie
habitants du quartier prioritaire de la Cité du Midi et, plus largement, de la ville de Floirac.

Les acteurs locaux
structures du territoire en interaction avec le tiers-lieu au niveau de la métropole (Bordeaux Métropole, Bailleurs social Aquitanis...); de la ville (Mairie, Centre Social); du quartier (associations de quartier “ça Marche pour Jaurès” et “Les Amis de la Cité du Midi”, Bailleurs social ICF...).

L’écosystème économique local
acteurs de proximité avec lesquels le Quartier Génial et ses occupants génèrent des échanges économiques (commerces locaux, artisans sollicités pour les travaux, restaurateurs...).

Les parties prenantes

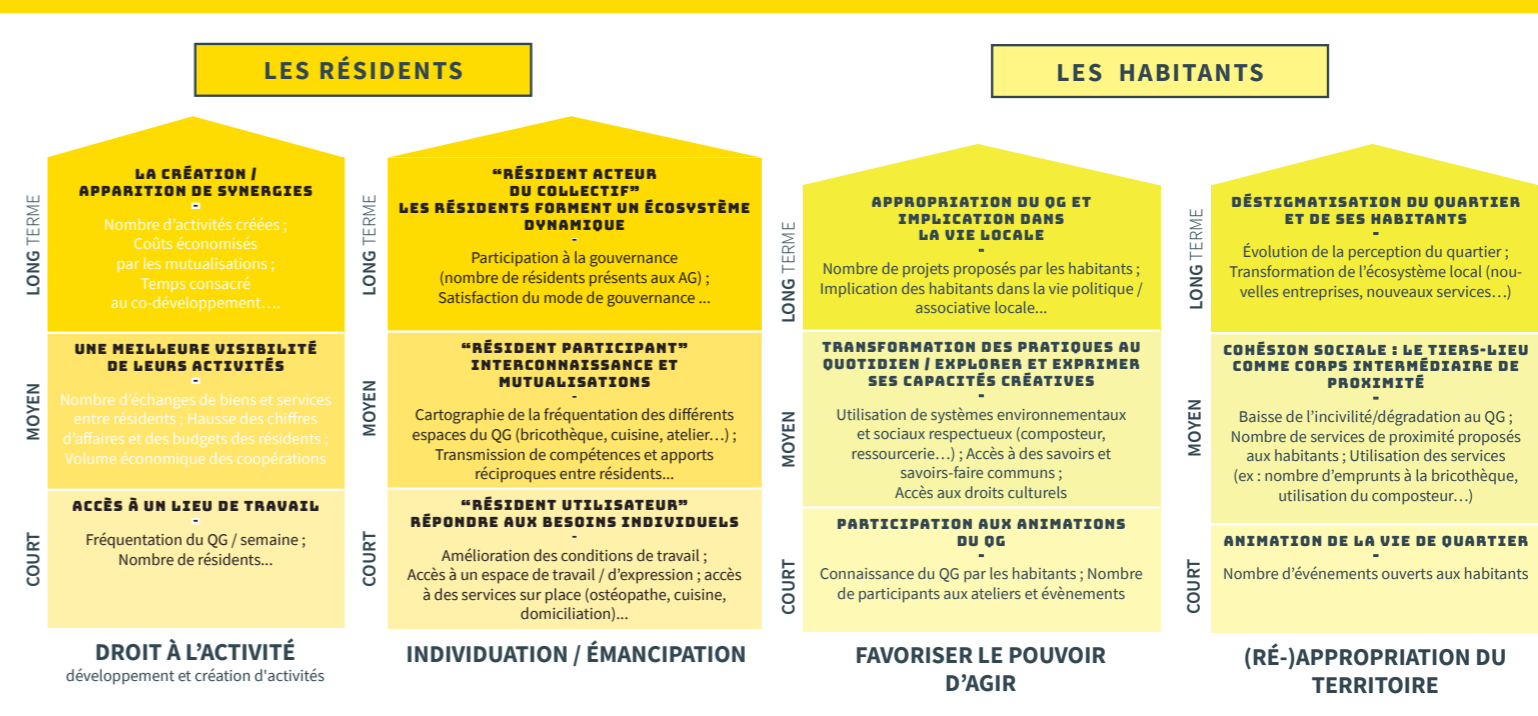
les enjeux afin de pouvoir y répondre au mieux. De plus, il convient de dire et d’affirmer que l’accord de financements publics ne suffit pas à déterminer si les projets sont ou non tiers-lieuX puisqu’ils se regardent à travers le prisme de l’institution qui a elle-même ses propres enjeux d’intervention publique. Le tiers-lieu n’est pas un label octroyé par les collectivités, il ne s’est jamais déterminé comme cela.

En outre, les écosystèmes attenants et sympathisants des tiers-lieux se trouvent être les acteurs de l’économie sociale et solidaire qui partagent les mêmes valeurs et un cadre éthique assez similaire. Les modes de collaborations entre les acteurs sont facilités comme

en démontre l’écosystème de la Coopérative des Tiers-Lieux sur l’animation territoriale de son réseau. Si celle-ci est facilitée par le partage d’un système de valeurs, est-elle pour autant suffisante pour le développement des tiers-lieux ? C’est donc à des objectifs de veille et de prospective que l’analyse de l’écosystème d’acteurs répond. Cette analyse se veut continue au sein du Labo qui veillera à étudier l’évolution des postures, et à intégrer les nouveaux acteurs pertinents au fil du travail de recherche.

L’analyse réalisée à ce jour permet d’identifier que la majorité des acteurs qui adhèrent aux éléments de définition des tiers-lieux apportés par le Labo est composée à la fois d’acteurs ayant de l’influence pour permettre l’émergence et la consolidation des tiers-lieux répondant à ces éléments, mais aussi d’acteurs ayant peu d’influence à cet égard. Les acteurs n’adhérant pas à la vision du Labo des Tiers-Lieux et défendant une autre vision des tiers lieux sont pour certains, des acteurs ayant pourtant une potentielle d’influence importante pour permettre leur développement. C’est le cas de l’Etat par exemple et des chambres consulaires traditionnelles.

En conclusion, l’analyse de l’écosystème s’inscrit comme un axe continu du Labo afin d’alimenter à la fois la compréhension des évolutions et plus particulièrement des enjeux de dévoiement et d’institutionnalisation des tiers-lieux, mais permettant aussi d’alimenter la stratégie de plaidoyer et de diffusion des connaissances produites.



Cartographie d’impact social du Quartier Génial : zoom sur deux catégories de parties prenantes

Les recherches en action

L'enjeu est d'identifier en quoi et comment les tiers-lieux produisent un nouveau cadre collectif de l'action économique et sociale à destination du développement des individus qui les fréquentent et en écho avec les aspirations et les évolutions de la société. Comment faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire tout seul ?

En 1991, le sociologue François Héran, professeur au Collège de France, proposait dans la Revue Française de sociologie, d'en finir avec "sociétal" (Héran, 1991). En 2017, le chercheur et professeur de philosophie à l'École Normale Supérieure, Frédéric Worms, se fendait d'une tribune dans Libération pour s'interroger : "qu'est-ce que le sociétal ?" (Worms, 2017). Aussi, depuis plusieurs années, l'essayiste et journaliste Jean-Claude Guillebaud, à intervalles réguliers, rappelle à la gauche sociale-démocrate qu'elle s'est planquée derrière les réformes dites sociétales pour ne pas assumer ses promesses sociales. Alors, alors... **Les tiers-lieux interviennent-ils dans le champ du social ou comme une innovation sociétale ?**

Vous l'aurez compris, derrière la bataille des mots se profile un questionnement de fond et nous ne comptons pas rester en marge de celui-ci. L'acception devenue courante du mot social renvoie désormais à l'action en faveur des plus pauvres, des plus fragiles. Le néologisme sociétal, issu de l'anglais - sa forme en tant que mot n'est pas du tout classique en langue française - toucherait à ce qui relève de la société toute entière. Les mœurs, les mariages, l'éducation, tout ça, ça serait du sociétal. Les cassos, les migrants et les dézingués de l'existence, du social... On parle d'inclusion mais on invente des mots pour pouvoir traiter les plus fragilisés comme un sujet à part de la société. **Mais peut-il exister une vision de la société, une pensée sociétale, qui n'intègre pas la question de la place de ceux que la vie maltraite ? Peut-il exister une action sociale qui soit décorrélée de la vie de la société toute entière ? Social et sociétal ne sont-ils pas plutôt liés et indissociables ?**

Ainsi, ce travail aurait pu être "l'action sociétale" des tiers-lieux. Il se trouve que dans d'innombrables tiers-lieux, l'envie d'hybrider, de mixer, de travailler avec plusieurs générations, fait que nous ne voulons pas distin-

guer, diviser, ce qui relève de la solidarité, du social, de la culture ou encore de l'économie. On a séparé totalement l'économie de la question du sens, de la philosophie et de l'anthropologie. Résultat ? On parle de centaines de milliers de "bullshit jobs", qui n'ont aucun intérêt et mène les travailleurs au bore out. On a séparé la question sociale de l'économie et par une affligeante "banalité du mal", on se trouve à agir, à consommer, de manière totalement contradictoire avec ce que nous pensons juste, mais parce que c'est "mon taf". Idem pour l'écologie dont on a fait un sujet à part alors qu'elle est de toute évidence intriquée, imbriquée, dans l'ensemble de nos activités. On pourrait malheureusement faire la liste de nos incohérences et l'on en serait bien triste.

Alors non ! Ne séparons plus les tiers-lieux comme réalité sociale collective (qu'on aurait désigné de sociétale) d'un côté, de leur responsabilité sociale là où ils se trouvent. Selon leur moyen, leur capacité, leur maturité, leur culture et leur environnement, tous sont appelés à ouvrir l'expérience humaine constructive du partage à ceux qui en sont à priori éloignés. Nos modes de vie, la dimension sociétale de nos existences, ne peuvent s'entendre sans prendre en compte notre relation aux exclus, aux blessés, aux différents, aux essoufflés, aux coureurs de fond autant qu'aux sprinteurs... Tout cela est lié et nous sommes tou(te)s un peu de tou(te)s ceux(celles)-là.

La plus-value des tiers-lieux ne réside pas dans ses murs, dans sa connectivité, dans sa moquette ou dans sa surface, mais dans la qualité des interactions sociales entre ses membres. Le tiers-lieu est d'abord et avant tout une expérience sociale et, inspirés par ceux qui font au quotidien, notre Coopérative invite tous les tiers-lieux à poursuivre cette expérience sociale en l'ouvrant toujours davantage à ceux qui n'y ont pas accès facilement.

Pour nous, l'action sociale et/ou sociétale des tiers-lieux est une même réalité et sonne comme une excellente nouvelle : il fait bon vivre ensemble ! Et cela commence souvent par l'expérience du travail. Ainsi, à ce jour, le Labo de la Coopérative Tiers-Lieux a pu avancer sur les éléments de définition, sur le positionnement de la R&D sociale dans le projet de la Coopérative, ainsi que sur l'analyse des positions des acteurs. Des premiers éléments de développement ont été élaborés sur cette base (formation, méthodes d'accompagnement, ressources humaines internes....), et d'autres sont en cours de structuration.

En effet, au-delà des enjeux de définition du Labo des tiers-lieux, celui-ci a aussi vocation, nous l'avons expliqué en introduction, à produire des connaissances nouvelles et à expérimenter (avec d'autres) des nouvelles formes de tiers-lieux.

Pour cela, le Labo s'est donné une feuille de route pour ce premier programme de recherche (jusqu'à fin 2021) en cherchant à travailler sur des problématiques émanant des tiers-lieux du territoire, des partenaires, ou du travail de veille.

Plus spécifiquement, il s'agit de travailler sur

#1. Les tiers-lieux, une réponse aux enjeux de transition agricole et alimentaire

#2. Les tiers-lieux, gardiens d'une émulation créative et amplificateurs de compétences

#3. Innovation territoriale et dynamique tiers-lieux, une nouvelle recette pour des organisations historiques en transition

#4. Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle

#1 WORK PACKAGE

Les tiers-lieux, une réponse aux enjeux de transition agricole et alimentaire

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du labo

- + *mieux appréhender les enjeux et modalités des tiers-lieux nourriciers et les diffuser auprès des acteurs intéressés (collectifs, tiers-lieux, etc.) et des acteurs qui soutiennent ces initiatives (collectivités, etc.).*
- + *structurer les tiers-lieux nourriciers en tant qu'espaces de contribution aux enjeux agricoles et alimentaires conjugués. Pour cela, il s'agit d'étudier le rôle et les apports des tiers-lieux nourriciers.*

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Garder un temps d'avance en Nouvelle-Aquitaine sur les tiers-lieux ruraux en investiguant l'ensemble des secteurs d'activités dont l'agriculture.
- + Finaliser le maillage en Nouvelle-Aquitaine en tiers-lieux nourriciers, multiplier les initiatives / accompagnement au changement en positionnant les tiers-lieux ruraux agricoles comme un moyen de réancrer un sentiment d'appartenance de la population à son territoire ; et comme un moyen de contribuer à la réimplication dans la vie démocratique des communes (problème actuel des conseils municipaux qui peinent à trouver des candidats) et de réinterroger l'histoire des productions de terroir et relancer des produits oubliés typiques (exemple de la production d'amandes en Poitou, du genévrier, des liqueurs anciennes à la façon du développement des bières locales...).

Les finalités

- + Créer des laboratoires de la transition agricole et alimentaire afin de penser la résilience alimentaire des territoires
- + Des lieux-leviers de cohésion sociale et territoriale à travers une distribution repensée de la valeur
- + Générer des vocations agricoles en proposant un modèle économique qui fonctionne (coopérations locales, faciliter l'installation...)
- + Croiser le secteur de l'agriculture à d'autres secteurs d'activité (culturel, citoyenneté, mobilité, coopérations territoriales, artisanat...)

Méthodes

- + Analyse des espaces coopératifs agricoles et de la place des espaces tiers-lieux dans ces espaces (analyse documentaire, entretiens, centre de ressources)
- + Analyse des expérimentations de tiers-lieux sur des questions alimentaires en Nouvelle-Aquitaine (analyse documentaire, entretiens)
- + Veille et détection
- + Travail à mener en collaboration avec les services agriculture des collectivités et des acteurs déconcentrés (identification des complices et cercles politiques)

LES PARTENAIRES RECHERCHE-ACTION

Laboratoires indépendants

- + Juliette Pérès - Fab'LIM
- + Le LERIS

Acteurs de terrains

- + Markéta Braine-Supkova : MadaBrest, Maison de la Démocratie Alimentaire à Brest
- + Denis Meunier, Les Usines Ligugé - Transformation des jardins familiaux et réinventer d'une friche urbaine en espace de production agricole
- + Fanny Herbert, sociologue indépendante et porteuse de projet Moulin de Retournay Marnes (79)
- + Le Battement d'ailes en Corrèze sur la formation à la paysannerie
- + Paysages nourriciers à Ségur le Château - décloisonnement du foncier cadastral - inventaire de la biodiversité comme prétexte à la dynamisation rurale

RESSOURCES

- + Note de travail de la Coopérative Tiers-Lieux sur les tiers-lieux alimentaires et agricoles
- + Etude sur les tiers-lieux agroécologiques et alimentaire en France par Fab'LIM
- + Des lieux pour construire la démocratie sociale - Réseau de Cocagne / Secours Catholique / LERIS / CIVAM / Labo de l'ESS

Autres ressources

- + Ministère de l'Agriculture
- + Région Nouvelle-Aquitaine
- + Ministère de la Transition Écologique
- + Fermes d'avenir
- + L'atelier paysan
- + RENETA
- + AFIPAR
- + Terres de Liens
- + UNCPPIE
- + Réseau InPact NA
- + Réseau des CIVAM
- + Réseau National des Projets Alimentaires Territoriaux
- + Pierre-Mathieu le Bel, Géographe spécialisé en géographie sociale et culturelle

Avancement des travaux

- + Observatoire de la Coopérative Tiers-Lieux
- + Veille et identification des initiatives entre 2017 et 2020
- + Une note de travail transmise en février 2020
- + Une rencontre avec le service agriculture de la Région Nouvelle-Aquitaine en mars 2020
- + Groupe de travail tiers-lieux et secteur agricole France Tiers-Lieux en juin 2020
- + Un Petit Ramdam des tiers-lieux nourriciers en juillet 2020
- + Travaux partagés avec Fab'LIM été 2020
- + Réunion inter-sectorielle automne 2020
- + Mémoire Sciences Politiques Bordeaux III Mélissa Gentile automne 2020
- + Revue sur les tiers-lieux nourriciers automne 2020
- + Expérimentation sur la création d'offre touristique dans les tiers-lieux - restitution automne 2020

& Problématique générale enjeux sociétaux

Les tiers-lieux sont repérés sur les champs tertiaire et artisanal. Cependant, la Coopérative Tiers-Lieux a identifié l'émergence de dynamiques aussi complexes dans le secteur primaire. Toujours à part quand bien même la question de l'alimentation nous touche au quotidien, est visible dans nos frigos, nous demandent une logistique d'approvisionnement hebdomadaire, façonnent nos paysages, le secteur agricole s'isole et semble s'engluer dans une situation peu satisfaisante pour les deux bouts de la chaîne "de valeurs" selon les termes conférés.

D'abord ceux qui produisent, les agriculteurs vivent avec un niveau de vie trop faible et des revenus très bas, dépendent de subventions, s'endettent en continue, n'arrivent pas à transmettre à la fin de leur carrière quand l'exploitation est devenue trop grosse. Bref un système global vicieux et maintenu par des lobbys dans un état latent, sans véritable changement de fond et réflexion sur la répartition de la valeur. On pourrait presque considérer le statut d'artiste-auteur qui à l'instar des agriculteurs, fait vivre toute une filière de diffusion sans en tirer profit pour lui même. Sans oeuvre, pas d'industrie culturelle, sans production, pas d'agro-industrie ! Un début de chaîne complètement appauvri dans sa capacité à reprendre sa condition en main.

«Selon le dernier recensement agricole français en 2010, quelques 200 000 actifs agricoles ont été perdus entre 2000 et 2010, soit une baisse de 26 %. Pour chaque installation d'un agriculteur, on compte désormais 3 départs¹. Le prochain recensement aura lieu cette année en octobre 2020. Et si on regarde les chiffres¹ de la population active agricole, on voit que les "dirigeants sont plus âgés dans les petites exploitations où un sur deux a au moins 60 ans. Ils sont 10 ans plus jeunes dans les moyennes et grandes exploitations. Toutefois, ces dernières sont également affectées par le vieillissement de leurs dirigeants. Entre 2010 et 2016, la part des agriculteurs âgés de 60 ans ou plus augmente de 7 points, passant de 10 à 17 %. Le plus gros contingent reste constitué des chefs d'exploitation âgés de 50 à 59 ans qui concentrent plus du tiers des effectifs dirigeants (37 %, soit + 3 points par rapport à 2010). Les exploitants âgés de 55 ans ou plus détiennent un tiers de la SAU dans les

moyennes et grandes exploitations, part variant de 29 % en Pays de Loire à 44 % en Martinique" (Ministère de l'Agriculture, 2019).»

Un agriculteur sur 5 doit transmettre sa ferme hors du cadre familial. Outre la démographie, les autres facteurs limitants sont l'accès au foncier, le coût élevé de l'investissement de départ, le manque de réseau et de connaissance du territoire ainsi que le manque de formation. Beaucoup d'agriculteurs qui partent à la retraite ne vont pas être remplacés car les fermes, économiquement peu viables, sont intransmissibles.

L'enjeu principal n'est pas tant de transformer l'existant mais de préparer les générations futures à investir le secteur de façon plus rentable, humaine et respectueuse de l'environnement.

L'aspect collectif et hybride des tiers-lieux est une des réponses à ces enjeux à la fois individuels car ils touchent les professionnels à venir dans leur propre développement personnel et professionnel et d'intérêt général pour garantir une autonomie alimentaire locale ; la dynamique collective des tiers-lieux pourrait faire levier sur les questions foncières et organisationnelles. La plupart des agglomérations consomme 1,5 à 2% de productions agricoles locales. Les circuits longs ont encore de beaux jours devant eux et les grandes surfaces jouent encore un rôle dans le choix de l'approvisionnement de part sa capacité à proposer une offre globale, accessible financièrement et de proximité.

De plus, dans notre effort de maillage depuis 10 ans du territoire néo-aquitain, certains territoires non couverts ne se révèlent qu'à travers la dimension agricole et cela sur des communes très petites situées en milieu rural ex : Marnes (79), Ségur le Château (19), Abjat sur Bandiat (24), Cornil (19)... La Coopérative Tiers-Lieux y voit non seulement une façon saine et pertinente de remplir son contrat avec la Région Nouvelle-Aquitaine de maillage régional mais aussi d'intégrer une nouvelle dimension dans le secteur des tiers-lieux par nature transdisciplinaires.

Les enjeux généraux

- + Participer au développement des capacités de résilience territoriale en autonomisant les territoires d'un point de vue alimentaire.
- + Relocaliser le maraîchage de proximité notamment dans les zones périurbaines qui constitue un enjeu primordial en repensant le tissu des années 70 et 80 et en limitant la pression foncière.
- + Produire autrement, collectivement, repenser un système coopératif agricole.
- + Promouvoir la transition alimentaire auprès de la population.
- + Régénérer les territoires ruraux en favorisant les installations à taille humaine et en repensant les paysages à travers une agriculture favorisant la biodiversité et la préservation des paysages (agroforesterie et gestion des eaux notamment...).

Face à ces enjeux, on sent l'émergence d'initiatives et de réflexions sur la capacité des tiers-lieux nourriciers à répondre aux problématiques évoquées précédemment. Or, à ce jour, les expérimentations restent limitées, et les acteurs les mettant en place sont souvent isolés dans leur démarche, faute de connaissances et de modèles sur ce sujet.

Si la défense d'une agriculture paysanne ne passera pas que par les tiers-lieux mais aussi par la capacité à faire la bascule avec les acteurs en présence, il apparaît néanmoins une urgence à s'occuper de la question du point de vue des politiques publiques pour amorcer une transition. Les tiers-lieux à vocation agricole et alimentaire ont un temps de démonstration plus long que n'importe quel tiers-lieu du champ tertiaire et artisanal. Si demain, les collectivités développaient une politique publique en sa faveur, on suppose qu'il faudrait environ 5 ans pour voir les impacts en terme de productions et de générations de nouvelles dynamiques.

Le maillage de proximité serait-il là aussi un enjeu d'aménagement du territoire pouvant répondre à l'ensemble de ces enjeux et contraintes ?

Comment les tiers-lieux peuvent contribuer à l'évolution de la perception agricole dans les territoires ?

- + Comment l'agriculture peut refaçonner des paysages plus résilients ?
- + Comment décroïsonner le secteur agricole ?
- + Comment recréer un système agricole vertueux ?

Est-ce que les tiers-lieux participent à la re-communisation du fait agricole ?

- + Comment faire du maraîcher l'acteur clé de l'alimentation ?
- + Comment libérer du temps aux maraîchers ?
- + Comment faire en sorte que les productions circuit-court soient accessibles ?
- + Comment toucher les populations fragiles ?
- + Comment récupérer-t-on de la terre ?

En quoi les tiers-lieux peuvent être des espaces d'expérimentations et de partenariats avec des agriculteurs locaux ?

- + L'aspect collectif ou citoyen dans les tiers-lieux peut-il être un vrai plus pour l'agriculteur ?
- + Les modèles de micro-fermes dans des tiers-lieux sont-ils la clé de l'agriculture paysanne ?
- + Les tiers-lieux sont-ils suffisamment intégrés dans l'écosystème pour régénérer la filière agricole ?
- + Les tiers-lieux peuvent-ils être des lieux de transmission vers une nouvelle culture de la terre, du bien manger et du respect de l'environnement ?

Les grands domaines d'activités des tiers-lieux nourriciers étudiés

AXE AGRICOLE installation paysanne, dynamique collective autour des pratiques agricoles, codéveloppement autour de la bio, micro ferme, espace test agricole, agroforesterie

AXE ALIMENTAIRE organisation alimentaire territoriale PAT et SAT conserverie coopérative, marchés, paniers

AXE SENSIBILISATION & FORMATION formation, tutorat, sensibilisation à l'environnement (tri, covoiturage, mobilité douce...), ferme ou jardin pédagogique et de pratiques, verger-conservatoire, énergie, permaculture

AXE LABORATOIRE : recherche, participation active des citoyens, paysages, circuit court & déchets alimentaires, inventaire de la biodiversité, farmlab

AXE TOURISTIQUE : agro-tourisme, hébergement associé

AXE FONCIER : foncière agricole

1. <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFraChap4.1/Graf1913%20-%20Population%20active.pdf>

Les enjeux généraux (suite)

Trois grandes tendances décrites par Fab'LIM

- + **[Type 1] Les TLAA « justice alimentaire »** : des tiers-lieux généralistes qui s'intéressent à l'alimentation pour démocratiser le bien-manger et ses déclinaisons (approvisionnement local, fait-maison, produits hors-calibre et savoirs cuisiniers), avec une attention particulière aux publics vulnérables. Le projet alimentaire est une brique d'une raison d'être centrée sur l'idée de « refaire société ».
 - + **[Type 2] Les TLAA « alimentation citoyenne »** : les tiers-lieux spécifiques qui mobilisent les citoyens sur le sujet de l'alimentation, de façon à reprendre la main d'abord sur l'approvisionnement, puis sur les savoir-faire maraîchers. Ce sont des outils de proximité par les citoyens et pour les citoyens. Contrairement au type 1, ceux-ci ne diversifient donc pas beaucoup leurs domaines d'activités au-delà de l'alimentation (café, épicerie, jardin potager, formation). Il s'y déploie des outils de montée en compétence par la transmission, ou la pédagogie active via le fait de prendre part à un projet collectif.
 - + **[Type 3] Les tiers-lieux nourriciers « professionnels »** : les tiers-lieux qui réunissent une communauté pour du coworking ou cofarming. Leur mission s'articule autour de la remise en question des modes d'organisation du travail. La dimension agricole intervient soit parce qu'ils interrogent le métier d'agriculteur, dans ses pratiques ou son organisation (installation de nouveaux acteurs, ouverture à l'open source en agriculture), soit parce qu'ils explorent d'autres modèles de coopération entre différents corps de métier et que l'agriculture ou la cuisine professionnelle fait partie de la pluridisciplinarité recherchée, ou encore ils se situent au carrefour de toutes ces problématiques.
- Recensement des besoins des acteurs et recommandations inspirées par le Labo de l'ESS pour limiter les freins à la coopération territoriale par la Coopérative Tiers-Lieux :**
- + Financer davantage les dépenses de structure (animation, ingénierie, coordination, expérimentations etc.).
 - + Valoriser la coopération dans l'attribution de financements. La coopération présente bien un coût pour les acteurs co-animant la dynamique collective. Elle doit pouvoir être valorisée et faire l'objet de financements.
 - + Outiller la co-construction dans la réglementation des marchés publics : donner la possibilité aux collectivités locales de confier directement un marché public, sans passer par un appel d'offre ou une mise en concurrence, à un acteur privé porteur d'une dynamique collective avec lequel elle a co-construit le projet en phase amont.
 - + Élaborer un régime d'exemption des aides d'État simplifié pour les structures, associations ou SCIC notamment, portant des dynamiques collectives, qui sont tournées vers l'intérêt général, limitées à un territoire, n'ont pas l'objectif de réaliser des profits et ne viennent nullement fausser la concurrence.
 - + Prendre en compte et encourager la valorisation par les structures porteuses de dynamiques collectives de leurs ressources non-monétaires.
 - + Financer l'accompagnement des néo-agriculteurs (CAPE et suivi post CAPE).
 - + Financer les projets de mutualisation associés (boultique, épicerie, matériel...).
 - + Financer la réhabilitation de bâtiments.
 - + Aider à la médiation PLU, droit d'eau...
 - + Reconnaissance de l'activité agricole d'un Tiers-Lieux Agricole et Alimentaire par la MSA.
 - + Faciliter les outils de gestion (banques, assurance) face à la diversité d'activités.
 - + Proposer des appels à projets qui favorisent la coopération privés-publics.
 - + Innovation juridique / accentuer la recherche juridique pour inventer un nouveau modèle d'accès aux terres et de la contractualisation des terres pour devenir plus agile (aujourd'hui système trop raide et verrouillé) ; implication de la SAFER indispensable pour soutenir l'accès aux terres des expériences tests, tiers-lieux nourriciers etc.
 - + Donner de l'intérêt aux "délaissés" (petites parcelles, parcelles biscornues peu pratiques pour le machinisme...), moyen d'acquérir des terrains impropres à l'agriculture conventionnelle, importance d'éviter des fusions avec de plus grandes parcelles adjacentes, importance de la préservation du maille micro-parcellaire actuel.
 - + Favoriser le développement des lowtech pour la production de nourriture.

Les fiches-actions NeoTerra en lien avec la problématique

Exemple ressemblant en termes de dynamique territoriale :

Laboratoire d'innovation territoriale et concertation citoyenne de Saint-Christophe des Bardes / Saint-Emilion soutenu dans le cadre de VitiREV

Fiche 1 :

Favoriser l'appropriation et le portage citoyen de la transition énergétique

en favorisant ces lieux d'intermédiation avec la population

Fiche 2 :

Massifier l'éducation à l'environnement et diffuser largement

les rapports Ecobiose et AcclimaTerra

en sensibilisant l'ensemble des organisations accueillies dans les tiers-lieux (près de 8000 sur l'ensemble des 250 tiers-lieux régionaux)

Fiche 9 :

Adopter des pratiques agroécologiques et sortir des pesticides

de synthèse

Les tiers-lieux nourriciers peuvent être des lieux totem territoriaux accueillant ces échanges de pratiques. Ils développent par ailleurs des infrastructures agro-écologiques et sont sensibles pour certains à l'agroforesterie, ils développent également de nouvelles pratiques biologiques plus respectueuses des sols en lien avec les jardins partagés et/ou familiaux.

Fiche 11 :

Développer les productions biologiques

Les tiers-lieux sont des plateformes qui favorisent l'entraide et le partage de pair à pair. Les agriculteurs plus conventionnels sont intégrés dans les réflexions et sont en demande de partage avec ceux qui sont en bio.

Fiche 12 :

Accompagner les circuits alimentaires locaux en favorisant le portage

des PAT (Projet Alimentaire Territorial) & SAT (Système Alimentaire Territorial)

par les tiers-lieux nourriciers eux même puisque ce sont des lieux d'intermédiation entre population, agriculteurs et collectivités territoriales.

Fiche 20 :

Permettre l'installation de nouveaux exploitants dans des

modes de production durables

Les tiers-lieux nourriciers sont à taille humaine (micro-ferme, petites surfaces permises par la relation directe consommateur / producteur, espace-test agricole...)



NEO TERRA
Transition écologique
et énergétique

retrouvez les fiches-actions sur :

www.neo-terra.fr

#2 WORK PACKAGE

Les tiers-lieux, gardiens d'une émulation créative et amplificatrice de compétences

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du labo

- + *travailler sur les enjeux de formation et d'orientation tout au long de sa vie et près de chez soi,*
- + *identifier l'intérêt des organismes de formation à coopérer avec les tiers-lieux,*
- + *caractériser les tiers-lieux dans leur potentiel d'accueil, d'accompagnement des publics et de production de contenus.*

En complémentarité et dans le respect du champ de compétences de chacun des acteurs :

- + Relocaliser les apprentissages en tricotant la complémentarité entre les acteurs de l'orientation, de la formation et les tiers-lieux et s'enrichir mutuellement de nos pratiques et nos savoirs,
- + Innover dans les apprentissages et l'orientation (coproduction, méthodes et outils),
- + Développer les compétences de la population en développant de la formation de proximité,
- + Valoriser les compétences dans les tiers-lieux et faire reconnaître les savoirs et savoir faire dans les territoires,
- + Mutualiser avec les tiers-lieux dans le secteur de la formation et développer un réseau de certificateurs partenaires afin de pérenniser leurs modèles économiques et de renforcer leurs actions sur les territoires.

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Capitaliser sur les 10 années d'aménagement du territoire de tiers-lieux pour proposer des dispositifs près des populations isolées ou en carence,
- + Créer un continuum naturel pour la population en renforçant la médiation avec les acteurs de l'accompagnement, de l'orientation et de la formation ; le tiers-lieu pouvant jouer ce rôle de médiateur.

Les finalités

- + Renforcer les tiers-lieux dans leur capacité à développer les compétences des personnes accueillies
- + Renforcer le rôle d'aiguilleur des tiers-lieux sur l'orientation des personnes

Méthodes

- + Suivi d'une expérimentation en cours portée par la Coopérative Tiers-Lieux (Dispositif Grande Echelle collective - coopération économique autour de la formation dans les tiers-lieux - Trans//formations) : analyse, suivi et adaptation de l'approche pour en renforcer le potentiel 2019-2020
- + Analyse des sollicitations des acteurs de la formation (motivations, objectifs, etc.)
- + Analyse des cadres d'intervention

LES PARTENAIRES RECHERCHE-ACTION

Acteurs de terrains

- + Réseaux locaux de tiers-lieux
- + Tiers-Lieux
- + APEP
- + UROFA
- + Région Nouvelle-Aquitaine
- + Caisse des Dépôts et Consignations

RESSOURCES

- + Rapport du CESER : L'orientation tout au long de la vie 2020
- + Rapport du CESER : Développement économique et métropolisation 2020

Avancement des travaux

- + Participation aux commissions Economie et Evaluation des Politiques Publiques du CESER depuis 2017 pour le compte de la CRESS NA
- + Tentative de réponse à l'appel à projets de la Banque des Territoire "Campus connectés, tiers-lieux de proximité, poursuite d'études" avec la Région Nouvelle-Aquitaine et 3 universités (Poitiers, Limoges et Bordeaux)
- + Création d'un coproduction de formations avec une vingtaine de tiers-lieux néo-aquitains en 2019-2020
- + Mutualisation des moyens pour le lancement d'une offre de proximité réalisée en 2020 et Petit Précis de la Coopération autour de la formation édité début 2020 pour essaimage
- + Formation de formateurs automne 2020
- + Amorçage d'un consortium avec UROFA et APEP printemps 2020 : innovation pédagogique, création d'un parcours en faveur de la résilience professionnelle
- + Participation aux travaux du CESER sur le développement économique et la métropolisation (saisine du Président de Région NA à la Commission Economie)
- + Sondage auprès des tiers-lieux juin 2020
- + Sondage auprès des organismes de formation juin 2020
- + Expérimentation avec Pôle Emploi : AAP les tiers-lieux au service de l'insertion 2020
- + Expérimentations avec les CAE pour faciliter l'accès aux tiers-lieux aux entrepreneurs sous contrat CAPE 2019
- + Participation au projet européen CoyouthWorking pour l'intégration des jeunes dans les tiers-lieux
- + Ecriture du dossier CEE avec l'Agence de l'Energie Auvergne Rhône Alpes 2019

& Problématique générale enjeux sociétaux

Grâce à l'observatoire de la Coopérative Tiers-Lieux, nous avons identifié que les tiers-lieux constituent de remarquables viviers de compétences et des modèles de coopération qui pouvaient et voulaient jouer un rôle sur les questions de formation. Plus souvent connus comme des espaces de travail partagés où n'importe qui peut venir travailler n'importe quand dans ces espaces ouverts, flexibles et abordables, les tiers-lieux ont aussi la volonté de former la population toute au long de leur vie et ceci à proximité de chez elle. Nous en dénombrons aujourd'hui 20% qui développent une offre de formation professionnelle ou des formats de co-développement, 20% proposent déjà de la médiation numérique et cela réparti dans toute la région Nouvelle-Aquitaine. Les tiers-lieux sont également des lieux immersifs où les métiers sont variés, les compétences pas assez valorisées et reconnues. Sur la question de l'accompagnement de leurs publics, en 2019, 16% des tiers-lieux déclarent manquer de ressources humaines et avoir des difficultés à faire venir des permanences de structures d'accompagnement pour aider leurs publics.

« la capacité d'adaptation prévaudra probablement sur la détention d'un diplôme »
auto-saisine du CESER NA 2020

D'autre part, la carte d'implantation des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine fait apparaître un maillage suffisant pour permettre aux organismes de formation de proposer un accueil de proximité à leurs stagiaires qui ont pu se voir empêchés de se former pendant la crise et/ou de minimiser les problématiques de mobilité, sociales et/ou médicales.

Si le travail amorcé entre la Coopérative Tiers-Lieux et l'UROFA (Union Régionale des Organismes de Formation en Nouvelle Aquitaine) laisse entrevoir de belles coopérations à ce stade, l'intégration des professionnels de l'orientation dans la démarche nous a paru fondamental. En effet, la crise ne laisse pas encore percevoir les bouleversements profonds qui vont s'opérer sur le parcours professionnel des personnes. Il faut néanmoins s'attendre à des réorientations, requalifications, processus de rebond, bilans de compétences, augmentation des personnes au chômage, travail à distance amplifié...

La question de l'orientation tout au long de sa vie est une problématique actuelle car les personnes vivent des transitions professionnelles et personnelles qui les

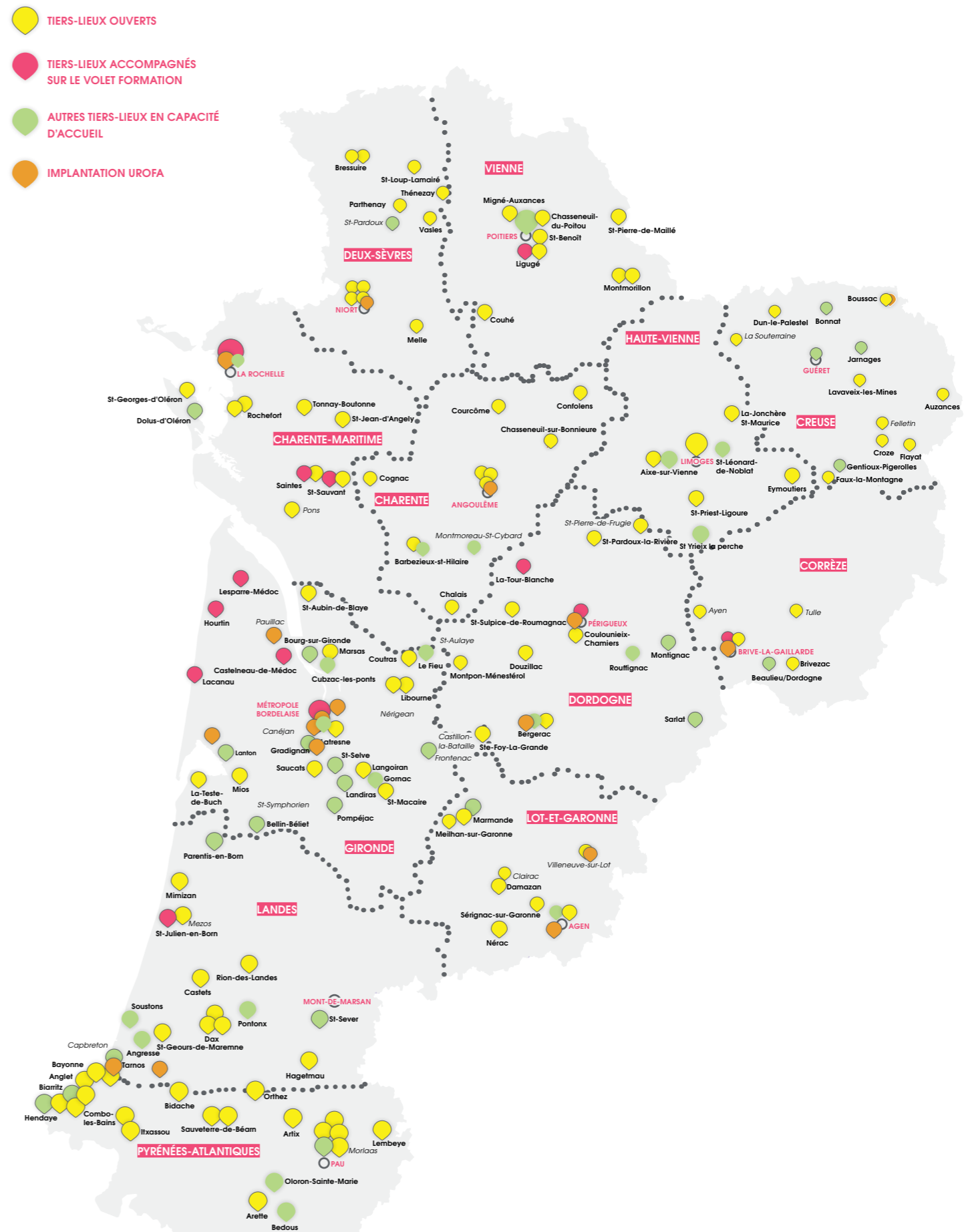
amènent à changer de métier, d'organisation, de maison, de région... L'ensemble des acteurs de l'orientation et/ou de l'accompagnement n'est pas organisé face à ces nouvelles problématiques dans un continuum naturel. Cela nécessite pour les personnes des recherches importantes, des efforts consentis et de l'énergie pour accéder aux services. Certaines zones rurales plus que d'autres cumulent les difficultés à accéder aux interlocuteurs avec des problématiques de mobilité et de proximité. La gestion hyper locale de ces problématiques sera à privilégier demain. La place à l'informel dans tous les protocoles formels, de prise de rendez-vous doit être un fil rouge dans l'écoute, l'aide et l'accompagnement.

Cette expérimentation s'inscrit dans cette période instable à tous niveaux et les questions liées aux compétences et aux capacités des personnes seront demain un enjeu majeur pour redéployer un processus collectif d'adaptation.

Déjà, avant la crise, certains parcours et profils n'étaient pas pris en compte dans leur juste mesure.

Les slashers, ces personnes qui cumulent différentes activités, différents statuts. Le professeur d'escrime / brasseur de bières, le photographe / disc-jockey ne sont pas des profils si rares. Seulement, la façon de comptabiliser via l'INSEE notamment et de caractériser la "société active" ne permettent pas de se rendre compte du cumul des emplois et des activités. Entre code ROME et code SIRENE, les tableaux croisés dynamiques nous offrent quelques résistances.

Le changement de vie professionnelle : les générations précédentes pouvaient miser sur un parcours initial et une vie professionnelle généralement stable, sans jamais changer d'organisation, évoluant progressivement dans leur champ d'activité. La génération actuelle bouge géographiquement, de champ d'activités, d'organisation... Elle sera, dans sa vie, obligée de s'adapter 3 à 5 fois dans son parcours. Réaliser une "transition", cela s'apprend, demande du temps, de la méthode et surtout des changements culturels : passer d'un "truc" à "l'autre" est dans l'air du temps et vient abattre toute sécurité de l'emploi...



De plus, il nous semble intéressant, dans ce contexte où la Région Nouvelle-Aquitaine travaille sur la création d'une politique publique autour de l'orientation, d'intégrer les acteurs de terrain et de leur donner les moyens d'une coopération renforcée.

Aiguillage, connaissance du territoire, accompagnement, montée en compétences, mises en relation, rencontres, analyses et regards croisés sont autant d'éléments constitutifs générateurs de résilience personnelle.

Les tiers-lieux sont déjà des lieux improvisés d'aiguillage. On retrouve dans notre dernier panorama une propension à aiguiller les personnes à hauteur de 73% du travail d'accompagnement et en milieu rural notamment. D'autre part, les facilitateurs de tiers-lieux expriment un besoin non couvert de connaissances des acteurs.

La plupart des structures d'appui sont uniquement implantées en coeur d'agglomération ou métropole, ce qui limite leurs accès aux personnes en milieu rural qui se retrouvent contraintes de réaliser de long déplacements pour bénéficier d'une heure de conseil.

En parallèle, 16% des tiers-lieux régionaux déplorent avoir des difficultés à faire venir des permanences d'acteurs de l'accompagnement pour aider leurs utilisateurs dans leur parcours professionnel. La Chambre d'Artisanat de la Gironde par exemple est à Bordeaux uniquement, d'autres chambres consulaires ont fermé en ville moyenne et les structures d'accompagnement et d'orientation sont mal repérées par les personnes.

Les différentes fusions institutionnelles n'ont pas aidées à l'identification de "qui fait quoi" puisque de nombreux acteurs ont dû réinterroger leur implantation et pour des raisons internes (mobilité des agents par exemple, coûts des transports) ne peuvent pas couvrir l'ensemble des territoires et répondre au bon moment aux questionnements de la personne.

Vécue comme l'arlésienne par les acteurs de la société civile organisée (têtes de réseaux, syndicats, consulaires...), cette idée de guichet unique n'a pas été traitée du point de vue utilisateur. Remettre la personne au coeur de son parcours et l'intégrer dans la globalité de ses besoins (personnels et professionnels) n'a pas encore guidé l'action publique.

A travers ces lieux physiques de proximité dont la Nouvelle-Aquitaine est aujourd'hui dotée avec ses presque 300 espaces de travail partagés, l'expérience tiers-lieu est prolongée par des actions d'aiguillage et de formation. Dans le même temps, l'accompagnement des personnes est renforcé grâce à une gestion localisée et

accompagnement professionnel



thématiques abordées

Le principal champ d'action sur le volet de l'accompagnement dans les tiers-lieux relève de la mise en réseau entre les acteurs. C'est d'ailleurs un besoin significatif en milieu rural où cette thématique se taille la part du lion ; elle est représentée à 73% dans les espaces de travail partagés ruraux tandis qu'en métropole les premiers sujets traités concernent l'aide à la création d'entreprise (62%) et à la recherche de financement (54%), puis vient la mise en réseau (46%).

Principaux sujets d'accompagnement proposés dans les tiers-lieux :



Extrait Panorama des Tiers-Lieux 2019

à une coopération entre les acteurs socio-économiques, de l'orientation et de la formation professionnelle. C'est une réticulation de services à la personne sur les sujets d'orientation, d'information et d'accompagnement qui peut ainsi s'opérer. Au sein des tiers-lieux, les enjeux de formation des personnes qui les fréquentent sont réels.

En quoi ces espaces sont-ils vecteurs de développement de compétences et de quelles compétences parle-t-on ? Comment travailler sur ces enjeux d'orientation et de formation tout au long de la vie dans des dimensions collectives ?

En parallèle, les acteurs de la formation, qu'il s'agisse d'organismes de formation, ou encore des Universités, s'interrogent sur la place potentielle des tiers-lieux dans leurs organisations, pour venir apporter des modes d'apprentissage nouveaux. **Dans ce contexte, la Coopérative Tiers-Lieux travaille sur les enjeux sous-jacents à la question des compétences, de l'orientation, de l'accompagnement et de la formation dans les tiers-lieux, afin d'être en capacité de répondre à ces acteurs, et d'accompagner l'évolution des organisations et la structuration de nouveaux projets / programmes.**

Les fiches-actions NeoTerra en lien avec la problématique

Fiche 29 :

Encourager un urbanisme des courtes distances

en continuant à sensibiliser les entreprises sur la démobilité de leurs salariés

Fiche 30 :

Innover pour rapprocher et faciliter l'accès aux formations

en proposant des formations au plus près de la population

Fiche 31 :

Favoriser l'articulation des flux de mobilités par une politique des temporalités et le déploiement des outils de management de la mobilité

en intégrant la Coopérative Tiers-Lieux sur les questions de démobilité

Fiche 79 :

Favoriser la mobilité durable et améliorer les déplacements professionnels

en valorisant les tiers-lieux de proximité et parler de démobilité aussi

#3 WORK PACKAGE

Innovation territoriale et dynamique tiers-lieux, une nouvelle recette pour les organisations historiques en transition

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du labo

- + *Comprendre en quoi la dynamique tiers-lieux influence et permet d'accompagner le changement des organisations*
- + *Identifier comment faire pour que les gens se réengagent et comment ouvrir des structures historiques à coproduire de nouvelles solutions*

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Développer de la connaissance et des méthodes pour permettre aux organisations historiques de se repenser,
- + Contribuer à faire reconnaître des projets à dimension sociale forte.

Les finalités

- + Capitaliser autour des expérimentations (25 expérimentations Familles Rurales sur 12 départements, 4 régions et d'autres expériences locales avec le MRJC et 6 expérimentations nationales de la Croix Rouge française et une recherche action à l'ADAPEI de Corrèze).
- + Développer les bonnes pratiques et la mobilisation de partenaires afin que d'autres associations puissent s'inspirer, tester et générer une démarche tiers-lieu sur leurs territoires.

Méthodes

- + Analyse des discours des organisations (discours publics des organisations qui souhaitent développer des tiers-lieux, analyse des sollicitations de la Coopérative Tiers-Lieux, etc.)
- + Analyse des accompagnements réalisés et des enjeux qui ressortent
- + Elaboration d'une méthode / approche pour accompagner le développement des dynamiques tiers-lieux dans ces organisations en transformation

Avancement des travaux

- + Mission expérimentale nationale de 2 ans avec la Croix Rouge française (finalisée)
- + Mission expérimentale nationale de 2 ans avec Familles Rurales (en cours)
- + Recherche-action avec l'ADAPEI de Corrèze (en cours)
- + Participation au consortium national intégrant à minima La Croix Rouge française, Familles Rurales, France Tiers-Lieux et l'Etat

Terrains d'études et d'expérimentations

Croix Rouge française, Fédération Nationale de Familles Rurales, Adapei de la Corrèze

& Problématique générale et enjeux sociétaux

Depuis plusieurs années, nombreux sont les acteurs qui connaissent un essoufflement de leur modèle à se tourner vers les tiers-lieux comme possible réponse à leurs problématiques. Si ces démarches sont intéressantes, ces organisations sont parfois les premières à dévoyer le concept de tiers-lieu en éloignant les trois axes du contrat social précédemment exposé. Pour autant, au lieu de refuser ces dynamiques, le Labo de la Coopérative s'interroge sur la meilleure manière d'accompagner ces organisations dans la construction de tiers-lieux qui viennent s'inscrire dans ces trois piliers. **En somme, il s'agit de se demander de quelle manière un tiers-lieu peut-il changer les pratiques professionnelles ? Est-ce que la démarche tiers-lieu crée une forme d'entreprise démocratique où les salariés sont plus investis, où le bénéficiaire devient acteur ?**

Le tiers-lieu repose sur l'engagement, la participation, la réciprocité, la coresponsabilité : ses usagers ne sont plus consommateurs mais acteurs, coproducteurs, co-auteurs du projet. Il est piloté de manière partagée et horizontale par un collectif en lien avec la structure porteuse : chacun donne son avis et chaque avis est pris en compte. Tous les utilisateurs participent à la prise de décision. Il est animé par un facilitateur dont la responsabilité est d'identifier et de mobiliser d'abord des ressources humaines, de mettre en lien les différents acteurs, d'animer des activités et d'accompagner les projets.

Plusieurs organisations historiques disposent d'un capital important comme la Croix Rouge française, Familles Rurales, l'ADAPEI, les centres sociaux : une histoire, une implantation rurale importante, un réseau, une crédibilité auprès des institutions. L'ancrage territorial, la notoriété et la confiance acquise de ces structures historiques sont clairement des atouts pour des projets de tiers-lieux. A cela s'ajoute une forte culture sociale, mais aussi une volonté d'ouverture pour laisser une place aux partenaires. Ces organisations doivent mutualiser les moyens, faire avec les autres, sans jamais tirer la couverture à elles, pas évident quand ces mêmes organisations ont pris l'habitude d'avancer seul pendant des années. Le volet « travail », n'est pas non plus encore inscrit dans l'ADN de ces organisations même si en écho le parcours des personnes engagées résonnent avec leurs besoins d'activités. Les organisations connaissent

les habitants. Elles sont déjà capables de répondre à leurs besoins sur différents aspects de leur vie (la garde d'enfants, les activités sportives, l'inter-génération, médico-social, aide à domicile, adaptation pédagogique, aide alimentaire...).

Pour exemple, dans l'édition du guide publié pour la Croix Rouge française, depuis 150 ans, elle montre en quoi elle agit pour protéger les personnes et tisser du lien social. Pour cela, elle s'appuie sur plus de 80 000 bénévoles et salariés, qui ensemble font et s'adaptent sans cesse dans un monde où les vulnérabilités évoluent vite. En tant qu'acteur historique et majeur du dynamisme local, leur préoccupation est de répondre toujours mieux aux besoins spécifiques des populations. C'est pourquoi elle a renforcé son investissement dans le champ de l'innovation territoriale au service des besoins. Le monde change et les façons de s'engager avec lui. En transformant certaines de ses Unités Locales en des lieux ouverts et inclusifs, la Croix-Rouge française réinvente son rôle en retissant du lien social sur les territoires. Dans les tiers-lieux Croix-Rouge française, l'enjeu est qu'il n'y ait pas d'un côté les bénévoles, d'un côté les bénéficiaires. D'un côté les donneurs d'ordre, de l'autre les exécutants. L'intention est que chacun devienne acteur du changement et du dynamisme de son territoire. Se transformer et s'ouvrir à de nouveaux acteurs n'est pas chose aisée. Tout l'enjeu est de constituer une communauté plurielle, engagée pour aider les territoires à réaliser pleinement leur potentiel.

D'autre part, en janvier 2018, Familles Rurales a réuni des acteurs d'horizons variés (La Ruche, MRJC, Croix Rouge française, CNAF, MSA, AMF, AdCF, RTES, Nouvelles ruralités, Régions Grand Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire) intéressés par le phénomène des tiers-lieux, les territoires, la ruralité et l'innovation. Cette démarche collective a été facilitée par l'appel à projets "Mobilisation collective pour le développement rural" dans le cadre du Réseau Rural français, financé par l'Europe/FEADER, le ministère de l'Agriculture et le CGET (devenu ANCT) a permis de lancer le projet Port@il (PÔle Rural Télétravail @nimation inter-génération Loisirs).

Parfois à bout de souffle avec des difficultés à mobiliser les bénévoles, Familles Rurales et ses partenaires se posent les questions de l'engagement au sein de leurs structures.

#3 Innovation territoriale et dynamique tiers-lieux, une nouvelle recette pour les organisations historiques en transition

Très implantés en milieu rural, les problématiques d'accès aux services publics traversent également fortement les associations du secteur.

Le champ économique, plus difficile à appréhender pour les associations, historiquement en lien avec les institutions publiques liées au social, n'ont pas d'emblée une culture et des relations dans le secteur entrepreneurial. Le soutien à la création d'entreprises sociales et la mise en réseau sur le territoire peuvent être des angles de travail très complémentaires permettant également de développer de nouvelles ressources économiques. L'institutionnalisation de ces associations est engagée depuis plusieurs années et le manque d'initiatives entrepreneuriales peine à renouveler leurs propositions auprès de leurs publics.

Traversés à la fois par des services relevant de l'économie sociale et par la délégation de services publics, Familles Rurales est parfois écartelés, comme le sont ou pourront l'être demain les tiers-lieux, entre liberté d'entreprendre et intérêt général.

Dans la même veine et autour des mêmes problématiques de structures, l'ADAPEI de Corrèze travaille autour d'autres enjeux sociaux, notamment celui des aidants familiaux :

- en développant des partenariats et des coopérations en vue de renforcer l'aide aux aidants à travers une constellation de lieux aux fonctions variées correspondant au profil et parcours des aidants : ressources, tremplin, répit...

- en apportant des réponses en terme d'activités et de services aux aidants : appui psychologique, accès aux droits, centre de ressources, services du quotidien.

Comment ces dynamiques tiers-lieux font écho à l'historique des ces organisations ? Comment repenser les espaces de rencontres et d'expressions pour permettre de mutualiser et de créer des synergies plus grandes avec d'autres acteurs ? Comment ces espaces communs peuvent permettre de créer des "parcours de transformation" des publics à plusieurs niveaux de part l'agrégation de compétences et d'activités proposées ?

La démarche tiers-lieu semble résider davantage dans les champs les moins investis (économique, transition écologique) en réinterrogeant la stratégie des associations. Quatre niveaux pour nourrir la construction des tiers-lieux ont été identifiés :

- + Favoriser les coopérations territoriales via une culture professionnelle renouvelée, pour plus d'horizontalité et de participation de chacun.e quels que soient les statuts et les postures parfois concurrentes,

- + Inventer de nouvelles modalités de gouvernance qui sortent des logiques associatives traditionnelles et permettent d'associer un large éventail d'acteurs,
- + Inventer de nouveaux métiers et former des professionnels garants de cette nouvelle culture professionnelle et de ces nouvelles règles de gouvernance,
- + Investir et documenter des projets d'innovations territoriales et de transition écologique exemplaires, autour des besoins auxquelles les associations peinent à répondre seules aujourd'hui.

Les fiches-actions NeoTerra en lien avec la problématique

Défi n°5 :
Concilier développement, environnement et solidarité



retrouvez les fiches-actions sur : www.neo-terra.fr

#4 WORK PACKAGE

Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle en transition

RÔLES ET MÉTHODES DU LABORATOIRE

Objectifs du labo

- + *Quels sont les leviers et les modalités de coopération élargie qui ont été mis en place ? ? Quel prolongement envisager post-covid avec les acteurs ? Quels sont les intérêts de ces structures à coopérer durablement ?*
- + *Comment les tiers lieux, en s'inscrivant dans des communautés d'innovation (et pas uniquement entre tiers-lieux et/ou au sein du tiers-lieu mais avec d'autres acteurs), peuvent être porteurs d'innovations plus fortes ? en faisant l'hypothèse qu'il faut que les tiers-lieux coopèrent davantage à l'extérieur ?*
- + *Quelles est la capacité et le rôle des tiers-lieux dans des situations de crise et leur rapidité de déploiement ? Quelle modélisation dans la production peut-on garder pour penser des territoires résilients ?*

Enjeux pour la Coopérative Tiers-Lieux

- + Analyser les conditions de révélation de cette filière, en mettant en lumière les collaborations existantes,
- + Analyser et travailler sur le positionnement des fablabs au delà de la crise sanitaire,
- + Développer les complémentarités et antinomies avec les acteurs industriels inscrits dans l'économie traditionnelle et les acteurs productifs de l'économie sociale et solidaire, comme modalité de gestion stratégique de l'innovation.

Les finalités du centre de recherche

Le croisement de ces approches permettra d'identifier :

- + Les grandes séquences et les tournants de ce processus,
- + Les ingrédients spécifiques de ces phases et comment se combinent-ils,
- + Les moteurs de ce processus, ce qui permet d'en comprendre la dynamique,
- + Les rôles et apports des acteurs,
- + Les déterminants territoriaux de l'engagement

Méthodes du Labo de la Coopérative

- + coordination du projet et observation participante,
- + analyse des modalités de partenariats,
- + analyse de trajectoires d'intervention en situation de crise.

Méthodes de l'APESA

- + Analyse processuelle, mise au point par le LEST (Mendez, 2010; Oiry* et al., 2010)
- + Analyse des jeux d'acteurs et de leurs systèmes de valeurs utilisée au sein de l'APESA (Dupuy, Pottier et Sergent, 2020), (Allais, Gobert, 2019) pour les analyses multi-disciplinaires des transitions.

#4 WORK PACKAGE (suite)

LES PARTENAIRES RECHERCHE-ACTION

2 laboratoires de recherche

- + APESA / Centre technologique au service des transitions
- + Plateforme Canoe / centre R&D spécialisé en matériaux

20 Collectifs de makers et fablabs

- + Association DeltaC33
- + Association Saveurs et Savoir-Faire
- + BA13
- + BigUp17
- + Cap Sciences
- + Centre National de la Recherche Scientifique délégation Provence et Corse
- + Collectif Makers Rochelais et Réthais
- + Collectif Mélusine
- + EurêkaFAB / Communauté de Communes de Montesquieu
- + Fablab19
- + FabLab_BEN
- + Félix & associés
- + La Bêta-Pi
- + LCube
- + La Smalah
- + La Quincaillerie / Ville de Guéret
- + Le Garage Moderne
- + Les Usines
- + L'Établi
- + L'Ostal numérique

3 Collectifs de couturiers et structures textile mobilisées

- + Sew&Laine
- + Ass. de préfiguration de la Régie de Territoire du bassin de Brive
- + Couturières Solidaires Corrèze

8 têtes de réseaux régionales et locales

- + GIP Autom'Lab
- + Cluster NAOS / Nouvelle-Aquitaine pour les technologies libres et open source
- + Hub territorial Hubert
- + INAE
- + Réseau Français des Fablabs
- + UNEA
- + La Proue
- + Le 400

#4 Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle

& Problématique générale enjeux sociétaux

Courant mars 2020, un besoin d'équipements de protection individuels, en particulier pour les personnels soignants les plus exposés s'est fait sentir. Besoin auquel aucune structure industrielle ou institutionnelle ne pouvait répondre à court terme, en plein flambée des cas de Covid19. Or, partout sur le territoire, des organisations ad hoc ont émergé, capable de fédérer des dizaines de fabricants indépendants – souvent bénévoles - de masques, de visières et autres dispositifs de protection. Cette filière de conception, de développement et de petite production n'émerge pas de « nulle part » : elle se structure et se coordonne en recombinaison des ingrédients sociaux pré-existants sur le territoire (associations, réseaux informels de makers ou de couturières, média-sociaux, associations, références culturelles, valeurs liées au territoire, à une communauté, outils et savoir-faire distribués dans divers lieux, tiers-lieux, etc.).

Cette problématique de recherche-action s'intéresse aux conditions d'émergence d'un système de production délocalisé durable, visible, mobilisable, à partir de l'expérience d'engagement des makers, structures intermédiaires, peu visibles en dehors de leurs territoires d'implantation.

Cette vision aborde la dimension structurelle au niveau régional (Région Nouvelle Aquitaine) du phénomène, à partir des systèmes de valeurs et des engagements des makers. En effet, elle analysera les points de fragilité du modèle de déploiement de la filière, proposera des préconisations sur les conditions économiques de pérennisation de la filière maker hors période de crise, évaluera les conditions d'implantation de la filière Nouvelle-Aquitaine.

Nous avons traversé une crise majeure inédite liée à la pandémie du Covid-19 qui s'est trouvée amplifiée par le manque d'anticipation matérielle (matériel de protection notamment) et immatérielle (mesures organisationnelles de dépistage, de coordination, etc...) de la part de l'État en particulier, qui est en charge de la sécurité sanitaire de la population. À travers le Ministère de la défense, l'État a d'ailleurs lancé un marché pour trouver des solutions organisationnelles et techniques en vue de répondre aux nombreux besoins effectifs.

En parallèle, des grandes métropoles françaises jusque dans les endroits les plus reculés de l'hexagone, et en Nouvelle-Aquitaine en particulier, une communauté ouverte de makers.ses, bidouilleurs.ses ou couturiers.ères s'est mise à l'oeuvre de façon déconcentrée afin de concevoir des solutions libres et open source pour répondre aux besoins locaux, dans l'urgence, et dans une forme de générosité citoyenne.

Cependant les besoins sont nombreux et malgré la mise en place de cagnottes citoyennes, de financements de fondations, la Coopérative Tiers-Lieux souhaite ne pas fragiliser les tiers-lieux et les sortir d'une forme de « sacrifice solidaire ». Les flux qui ont été demandés dépassaient largement la capacité de l'épargne personnelle des individus mobilisés.

Les acteurs ont été en lien avec les structures bénéficiaires puisque la livraison des masques a démarré à partir du 23 mars dernier. Le travail de fabrication et de distribution s'est effectué et organisé de façon locale et autonome. Seuls les échanges techniques et juridiques sont pilotés par les réseaux tels que le RFF et autres... Les prototypes utilisés n'ont pas été certifiés et, dans l'urgence, ils ont été accueillis et validés directement par les professionnels de santé, sans passer par les processus habituels de contrôle et vérification. C'est l'utilisateur qui validait et il était possible que les hôpitaux certifient en interne via des procédures spécifiques..

Il s'agit également de tirer des leçons et de voir dans quelles mesures cette expérience peut être prolongée, au delà de la crise, d'un point de vue relationnel avec les contributeurs et les bénéficiaires et d'un point de vue technique pour finaliser un premier travail de recherche notamment lié aux pousoirs « multi-usages », aux outils de duplication des valves de respirateurs...

Enfin, si le consortium organisé ne rassemble pas de manière exhaustive tous les lieux de fabrication et makers néo-aquitains, compte tenu du nombre considérable d'initiatives réalisées, il nous a paru important de les identifier et de les valoriser post-crise.

Quid demain du positionnement des fablabs sur ce qui est projeté sur eux ? Quelle vocation, ambition et éthique sont projetées sur le mouvement ? Entre le Centre de Recherche et Développement local trans-

sectoriel, les créateurs de petites séries, l'accompagnement de micro-projets, la ferme de fabrication distribuée, une nouvelle industrie localisée et non délocalisable, un pôle de coopérations, un lieu de médiation et d'éducation par le faire, la question des alliances se posent déjà et renvoie toujours à la question de l'ambition collective du mouvement demain.

L'échelle régionale qui environne le projet fait prendre du recul et nous a amené à penser des alliances de positionnement avec d'autres pour y arriver : INAE, UNEA, Hubert, RFF et d'autres plus locaux, à l'échelle de département ou de territoires...

Nous avons pris le parti de créer une expérience commune avec de nouveaux partenaires. Cette interconnaissance prend du temps et demande à être manager. C'est pourquoi, faire travailler les fablabs avec les têtes de réseaux des chantiers d'insertion et des entreprises nous a semblé intéressant pour aider l'insertion par l'activité, pour prototyper des solutions autour du handicap avec le réseau des Entreprises Adaptées, de penser un volet plus industriel et technologique avec Hubert... Entre membres du consortium déjà, les membres peuvent croiser les compétences, être à l'écoute des autres et échanger, mutualiser, penser filière.

Cet axe d'interconnaissance vise à trouver les passerelles fonctionnelles entre fablab et structures INAE et UNEA, de construire une chaîne de valeurs sociale forte pour peu que la recherche de productions soit utile aux besoins de base (sécurité, alimentation, santé...) et favorable à l'émancipation des personnes impliquées.

Les réseaux très implantés, très rural, à fort ancrage local peuvent tout à fait s'interpénétrer à travers HomeMade mais bien au delà puisque transposable aux domaines d'activités des structures d'insertion ou du handicap. HomeMade vise l'interconnaissance, les visites de sites et des partages d'expériences autour des publics fragiles, le développement personnel, les relais d'orientation, le réseau convivial qui met en confiance, l'expérience de la convivialité...

Cette filière en cours de préfiguration se questionnera également sur les bons ingrédients à intégrer, les marges de manoeuvre possibles et ses capacités de rebond collectif. Le partage de valeurs est-il suffisant pour atteindre les objectifs de filière ?

Cette dynamique des forces sociales en présence s'inscrit dans un contexte politique, économique et territorial, qui constitue l'un des déterminants institutionnels des possibilités d'expansion de la production en contexte de crise. De ce fait, en sus des éléments sociologiques liés au processus de production lui-même (mono ou mul-

ti-acteurs), il apparaît pertinent d'explorer le contexte politique (politiques publiques, relation avec les acteurs économiques installés) et les limites économiques (taille de marché, structure de la production, goulots d'approvisionnement et débouchés) qui pourraient influencer les possibilités d'évolution de la filière, à court terme comme à moyen terme. C'est également les conditions de la pérennisation d'émergences productives qu'il convient d'interroger, dans des processus d'innovations décentralisés de long terme au sein de la transition écologique.

En ce sens, cette réponse coordonnée, émergente, aura agit comme un **révélateur de certaines ressources enfouies, encastrées dans le tissu social de territoire**. De plus, elle aura permis le partage d'une expérience commune, ce qui aura probablement des effets à plus long terme sur la vie sociale du territoire. En d'autres termes, cette organisation qui a émergé en mars 2020, n'est probablement qu'un moment dans un processus social plus long, qui voit des citoyens, des amateurs, des passionnés, prendre conscience de leur capacité à s'emparer de projets collectifs. Ce projet, inscrit dans une approche de développement durable, pourra ainsi contribuer aux engagements pris par la Région dans le cadre de sa feuille de route NéoTerra.

Cet axe de recherche s'attachera à comprendre les dynamiques à l'oeuvre lors de l'émergence de cette filière d'une part et le potentiel de transformation à l'échelle régionale de cet ensemble d'initiatives d'autre part. Différents cadres théoriques seront mobilisés pour analyser les évolutions des systèmes considérés. Au niveau sociétal de l'analyse, différents courants de la littérature sur les transitions (Geels, 2002), (Loorbach, 2007), (Gaziulusoy and Ryan, 2017) seront mobilisés pour comprendre comment l'émergence de ces niches (i.e. innovation décentralisée portée par les makers dans leurs réseaux d'acteurs) influence et est influencée par le régime (i.e. le modèle stable et dominant de pratiques et de règles existant dans la société). Cette réflexion sur les changements structurels potentiels s'appuiera sur des analyses plus spécifiques concernant les évolutions dans les systèmes de valeur des acteurs engagés, des acteurs économiques et des acteurs politiques de la région. Cette analyse s'appuiera également sur les réflexions collectives sur les modalités d'organisation d'une nouvelle filière régionale. Ainsi, nous essaierons de comprendre en quoi l'émergence d'une filière en période de crise peut -ou pas- modifier les systèmes antérieurs, nous nous intéresserons principalement au secteur de la santé mais les réflexions pourront être étendues à d'autres secteurs.

La première phase de ce travail d'analyse s'intéressera à l'émergence de ces niches, ces centres d'innovations

ancrées dans leurs territoires. En effet, nous formulons deux hypothèses. La première hypothèse concerne le foisonnement initial des réponses face aux manques, les tâtonnements, l'agglomération en collectifs ou l'appui sur des collectifs existants pour apporter, au plus vite des solutions soumises aux évolutions des connaissances (modèle de masque, nouveaux besoins, nouvelles problématiques...).

Un mouvement d'agglomération des acteurs s'est ensuite opéré, un enjeu de cette étude est de comprendre quels sont les facteurs qui ont permis la mise en réseau des solutions et le modèle émergent de coordination décentralisé des moyens de conception, production, distribution...

Notre seconde hypothèse, dans la continuité de la première, concerne la capacité collective des acteurs mobilisés pour répondre aux enjeux matériels lors de cette crise qui est fortement dépendante des réseaux d'acteurs et ressources pré-existantes et qu'ainsi, le territoire influence la capacité d'engagement des acteurs. Une attention particulière sera portée à la place et aux rôles des acteurs publics, en considérant les différents niveaux administratifs et les centres de vie (voisinage, quartier, ville, département, région voire état).

Les fiches-actions NeoTerra en lien avec la problématique

Fiche 22 :

Mobiliser la recherche, l'innovation et développer les liens avec l'expérimentation

Fiche 25 :

Développer les compétences dans la transition énergétique et écologique et assurer la sensibilisation et la diffusion de l'information en valorisant ce qui est produit par les tiers-lieux en terme de recherche et de compétences associées

Fiche 60 :

L'économie circulaire facteur de transition des filières d'excellence de la Nouvelle-Aquitaine en développant des coopérations tiers-lieux et ressourceries notamment avec l'usage des fablabs qui peuvent permettre de redonner une seconde vie aux objets

Fiche 72 :

Faire des friches une opportunité de sobriété foncière et de développement économique Certains tiers-lieux s'initient dans des friches industrielles et sur d'anciens bâtiments agricoles



NEO TERRA
Transition écologique
et énergétique

retrouvez les fiches-actions sur :

www.neo-terra.fr

Le Laboratoire

des nouvelles organisations du travail

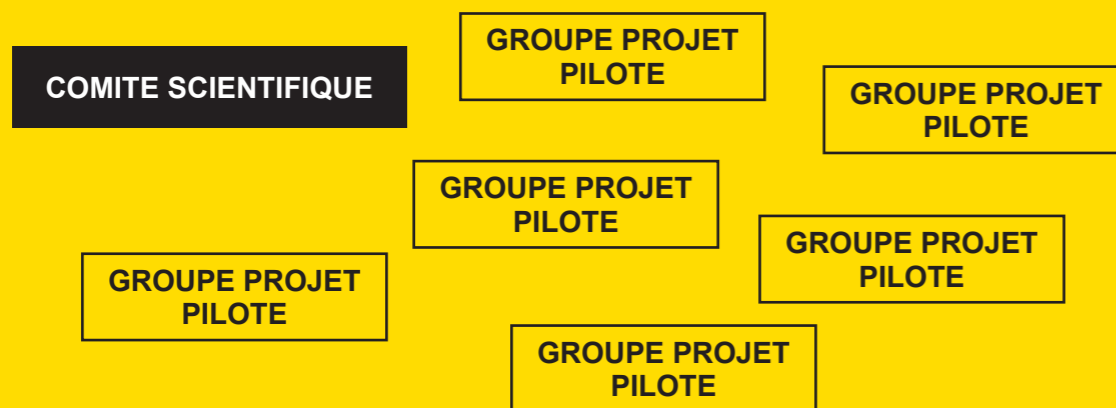
LE LABO

ANIMATION THEMATIQUE ET EXPERIMENTATION

Penser l'avenir des Tiers-Lieux en générant du savoir et en testant des innovations

LE LABO X

DES EXPERTS ——— DES PARTENAIRES ——— DES SCIENTIFIQUES



OBJECTIFS

- + Produire de nouvelles connaissances sur les tiers-lieux
- + Expérimenter et diffuser les connaissances
- + Accompagner les évolutions du travail

FONCTIONS

- + Veille scientifique sur les tiers-lieux, benchmark
- + Structuration d'expérimentations sur les tiers-lieux ou accompagnement d'expérimentation sur le volet recherche / structuration
- + Production de recherche (revue, articles, livres blancs, diffusion, Relations presse etc.) sur les tiers-lieux
- + Production de nouveaux services
- + Contribution aux nouvelles politiques publiques

FONCTIONNEMENT

Conseil scientifique { les agitateurs }

Equipe salariée

Lucile Aigron, Mélissa Gentile & Chloé Le Drogoff

Composition

- aléatoire en fonction des projets pilotes développés et groupe de travail autonome et éphémère **au rythme des projets**
- séminaire pour croisement des expériences **2 fois par an**

Partis-pris de la recherche-action

La recherche-action (ou recherche-intervention, ou encore recherche-expérimentation) est une démarche empirique et une méthodologie de recherche scientifique qui vise à mener en parallèle et de manière intriquée l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain. Ce double objectif est souvent associé à une réflexion critique, notamment dans les sciences sociales où la recherche-action trouve son origine, même si on la retrouve désormais dans de nombreux autres champs scientifiques

Cadre éthique de travail

- + s'auto-missionner,
- + autonomisation
- + se créer ses propres normes, pas lié aux stratégies politiques (commande publique)
- + capacité à développer un regard critique
- + pas de groupe fermé, pas d'étouffoir
- + pas de caution de recherche, trouver des « vrais » partenaires
- + produire tous les 2 - 3 ans un document collectif
- + nous mettre en synergie et en conversation
- + laisser émerger les problématiques par l'écriture.

Supporters & complices du quotidien

Hugues Bazin, Clara Bourgeois, ELLYX, Denis Meunier, Sandrine Lacorne / Maud Carrichon, Fanny Herbert, Guillaume Riffaud, Karine Machat, Vincent Péchaud, UROFA, APEP, FABLM, APESA / LE LEST, HUB HUBERT, ADI, Fernand Mainpin, Bernard Andrieu

LHIEFOOGHE C. (dir.),

+ L'économie créative et ses territoires. Enjeux et débats, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015

+ Tiers-lieux, coworking spaces et fab labs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissances créatives, in LHIEFOOGHE C., MONS D., PARIS D. (dir.), Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2016

MANCEAU D., FABBRI J., MOATTI V., KALTENBACH P-F., BAGGER-HANSEN L.,

L'open innovation ouvre à de nouvelles pratiques, L'Expansion Management Review, 2012/1, n°144

MARZLOFF B.,

+ Sans bureau fixe. Transitions du travail, transitions des mobilités, Limoges, FYP éditions, 2013

+ S'adapter aux nouveaux modes de travail, in Les tiers lieux : nouveau usages, nouveaux lieux au centre de la ville de demain, Bouygues Construction

MAZENOT (de) X.,

Les tiers-lieux. Vers un bouleversement du cadre de travail ? s.l.n.d.

METZGER J-L.,

Elaboration et mode d'usage d'une typologie des collectifs, in SAINT-LAURENT A-F., METZGER J-L. (dir), Où va le travail à l'ère du numérique ?, Paris, Editions de l'Ecole de mines, 2007

MICHAUX V.,

Les déterminants de la performance des gouvernances territoriales. Le cas des stratégies concertées de développement durable des territoires, Revue française de gestion, 8, n°217

MITCHELL R.K. et al.,

"Toward a theory of stakeholder identification and salience: Defining the Principle of Who or What Really Counts". Academy of Management Review, 1997

MORISSET B.,

Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : les espaces de coworking, Communication au colloque « Spatialité et modernité : lieux et territoires », SET-CNRS, Pau, octobre 2011

MOULIER BOUTANG Y.,

Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation, Paris, éditions Amsterdam, 2007

OLDENBURG R.,

+ The Great Good Place : Cafes, Coffe Shops, Bookstores, Bars, Hair Saloons, and Other Hangouts at the Heart of a Community, New York, Marlowe & Co, 1989 (3e éd. 1999)

+ Favoriser la vie dans les quartiers, in Les tiers lieux : nouveau usages, nouveaux lieux au centre de la ville de demain, Bouygues Construction

OSTERWALDERA., PIGNEURY Y.,

Business Model Generation, Paris, Pearson, France, 2010

OSTROM E.,

Gouvernance des biens communs, 1ère édition, De Boeck, 2010

PERRIN J., AGUILERA A.,

Stratégies et enjeux de la localisation d'espaces de travail temporaires dans six grandes gares françaises. Une nouvelle offre de tiers-lieu de travail ?, in Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, mis en ligne le 18 novembre 2016

PIERRE X., BURET A.,

+ L'apport des espaces de travail collaboratif dans le domaine de l'accompagnement des entrepreneurs : l'animation de réseaux de pairs, Revue de l'Entrepreneuriat, vol.13, n°1, 2014

+ De nouveaux dispositifs accompagnant la création d'entreprise : Les espaces de travail collaboratif, 2013
http://archives.entrepreneuriat.com/fileadmin/user_upload/Journee_thematique_AE/chambery_2013/11_PIERRE_-_BURET.pdf

PANVINI B.,

L'invention de l'espace comme l'expression de l'identité collective : l'exemple du squat de la Grange-aux-Belles, Cultures & Musées, vol.4, n°1

RICHEZ-BATTESTI N., PETRELLA F., et VALLADE D.,

+ L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ?, Innovations (Cahiers d'économie de l'innovation), 2 (38), 2012

+ Editorial : Innovation sociale, normalisation et régulation, Innovations (Cahiers d'économie de l'innovation), 2 (38)

RUMPALA Y.,

« FabLabs », « makerspaces » : entre innovation et émancipation ?, 2014

SCAILLEREZ A., TREMBLAY D-G.,

+ Coworking, fab labs et living labs, in Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, 2017

+ Les espaces de co-working, les avantages du partage, Revue Gestion de HEC Montréal, vol.41, n°2, 2016

SERVET M.,

Les bibliothèques troisième lieu, in Bulletin des Bibliothèques de France, n°4, 2010

SINGLY, F.,

Les uns avec les autres, Armand Colin, 2003

SMITS M.,

Les tiers-lieux sont-ils reproductibles à grande échelle ? Etude de la viabilité de l'intégration de ces espaces dans un processus d'aménagement formalisé, Projet de fin d'étude, ENPC, 2015

SUIRE R.,

+ Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité, Université de Rennes 1, Centre de Recherche en Economie et Management, 2013

+ La performance des lieux de cocréation de connaissances. Le cas des FabLabs, Réseau 2016/2, n°196, éditions La découverte, 2016

TREMBLAY D-G., SCAILLERAZ A.,

Co-working : une nouvelle tendance qui favorise la flexibilité du travail, in POITRAS A., VENNE M., L'état du Québec 2017, Montréal : Institut du Nouveau Monde, 2016

VALLAT D.,

Que peut-on apprendre des tiers-lieux 2.0 ?, XXVI^e conférence de l'AIMS (Association Internationale de Management Stratégique), 2017, Lyon

VANIER M.,

Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique, Revue de géographie alpine, tome 88, n°1, 2000

+ Autres ressources

ENTRETIENS AVEC ANTOINE BURET

- + Tiers-Lieux : les nouvelles fabriques du Bien Commun, Entretien avec Antoine Burret, propos recueillis par Philippe Nassif, in Consocollaborative, Reprendre le pouvoir par le collaboratif
- + Des tiers-lieux au CDI : effet de mode ou représentations communes ? Entretien avec Antoine Burret, publié sur le blog docpourdoc par Hélène Mulot

ENTRETIEN AVEC JULIE FABBRI :

- + Le coworking et les nouvelles manières d'entreprendre, Millénaire 3, entretien réalisé par Geoffroy Bing, publication le 3 mars 2017

AVISE, Enjeux et pistes d'action pour le changement d'échelle des innovations sociales, Paris, note d'analyse de janvier 2014.

Les tiers-lieux de l'économie collaborative : quel pouvoir d'agir face à la révolution transhumaniste ?, Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, Lille, 2017
https://www.meshs.fr/page/les_tiers-lieux_de_economie_collaborative

7 atouts de l'implantation de tiers-lieux sur le territoire des Hauts-de-Seine et dans le sud du Département, www.sceauxsmart.com

Espaces de coworking et télécentres : le nouveau marché des tiers-lieux collaboratifs en Ile de France, Cahiers du CROCIS, 2016
http://www.cci-paris-idf.fr/sites/default/files/crocis/pdf/documents/cahier_tiers-lieux.pdf

Economie numérique, En Nouvelle-Aquitaine, les tiers-lieux associatifs au service de l'aménagement du territoire, Pierre-Marie Langlois, EVS, 2016
<https://www.caisseledesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/LOCActuel/ArticleActualite&cid=1250271404119>

Enquête nationale sur le télétravail, 2012, <http://zevillage.net/2013/03/resultats-de-lenquete-nationale-sur-le-teletravail-infographie/>

L'ADN des Tiers Lieux, http://movilab.org/index.php?title=L%27ADN_des_Tiers_Lieux

L'ObTIC, Médiation et Centre de Ressources Numériques. Vers une nouvelle période de l'accès public à internet ? Document réalisé dans le cadre de la démarche d'Observation de la société de l'information en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2013

Le diagnostic territorial autrement, Les Tiers-Lieux en open data, <https://d-sidd.com/tiers-lieux/>

Le Manifeste des Tiers Lieux, ouvrage collectif co-écrit par Yoann Duriaux, co-fondateur d'un tiers-lieu à Saint-Etienne et de la communauté des Tiers Lieux Libres et Open Source (Tiliios) ; et Antoine Burret, développeur d'un Tiers Lieux à Genève et de la communauté des Tiers Lieux Suisse, par ailleurs docteur en sociologie-anthropologie à Lyon 2 / Genève, 2013, http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux

Les modèles économiques des tiers-lieux stéphanois, http://movilab.org/index.php?title=Les_modèles_économiques_des_Tiers_Lieux_Stéphanois

Les tiers lieux : nouveau usages, nouveaux lieux au centre de la ville de demain, Bouygues Construction : http://bycn.fr/Tiers-Lieux_BookExpert/Tiers-Lieux_BookExpert/assets/common/downloads/publication.pdf

Livre Blanc National sur le télétravail et les nouveaux espaces de travail. Tour de France du télétravail en 2012, <http://www.zevillage.net/wp-content/uploads/2013/03/Livre-Blanc-Tour-de-France-du-teletravail-2012.pdf>

Movilab : Patrimoine Informationnel Commun des Tiers-lieux : <http://movilab.org/index.php?title=Accueil>

Groupe international francophone sur les Tiers-Lieux open source : <http://coop-group.org/tiers-lieux/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Enquête annuelle mondiale du coworking réalisée par le magazine référence Deskmag : <http://zevillage.net/2017/01/la-meteo-2017-du-coworking-par-deskmag/>

Association qui regroupe les FabLabs français : <http://www.labfab.fr>

Caisse des dépôts et consignations, Régénérons nos écosystèmes économiques. Ou comment penser autrement l'action publique au bénéfice du développement économique local ? Rapport réalisé par Argos Développement pour la Caisse des dépôts, 2016
http://www.consortium-consultants.fr/wp-content/uploads/ARGOS_CDC_Guide.pdf

Mairie-Conseils Caisse des dépôts, Territoires en dynamique : vers une économie régénérative ? Restitution synthétique des échanges de la première rencontre des territoires en dynamique économique, organisée le 29 novembre 2011



PROJET SOUTENU PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET L'UNION EUROPÉENNE
DANS LE CADRE DU « PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER / FSE 2014-2020 »